



# Rapport d'évaluation

Déploiement et pérennité des  
ateliers de cuisine-nutrition

Juillet 2024

Par



Rédaction: Jean-Frédéric Lemay

Mise en page: Marie Pier Garneau - Convergence

Révision: Marie Pier Garneau - Convergence

# Table des matières

<b>Résumé exécutif .....</b>	<b>6</b>
<b>Origine du projet d'évaluation .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Méthode et collecte de données .....</b>	<b>8</b>
<b>2. Implantation des ateliers dans les milieux .....</b>	<b>9</b>
2.1. Profil des répondantes.....	9
2.2. Principaux constats de l'étude.....	12
2.3. Conclusion et pistes de travail tirées de l'étude .....	17
<b>3. Modèles de déploiement par région .....</b>	<b>19</b>
2.1. Nord-du-Québec.....	19
2.2. Laval.....	21
2.3. Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	23
2.4. Laurentides .....	25
2.5. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	27
2.6. Estrie.....	29
2.7. Côte-Nord.....	32
2.8. Mauricie-Centre-du-Québec .....	34
2.9. Capitale-Nationale .....	37
2.10. Abitibi-Témiscamingue .....	39
2.11. Montréal .....	41
2.12. Lanaudière.....	43
2.13. Montérégie.....	46
2.14. Bas-Saint-Laurent.....	48
2.15. Baie-James.....	50
2.16. Outaouais .....	52
2.18. Analyse transversale : stratégies générales de développement.....	54
<b>4. Groupe de discussion sur la pérennité.....</b>	<b>56</b>
<b>Conclusion et pistes de développement .....</b>	<b>59</b>

# Liste des figures

Figure 1. Régions de provenance des répondantes.....	8
Figure 2. Milieu de provenance des répondantes.....	9
Figure 3. Répartition par poste des répondantes.....	9
Figure 4. Lien entre les ateliers et le PFEQ.....	10
Figure 5. Facteurs motivationnels pour répondantes poursuivant les animation (n = 39) et celles ayant cessé d’animer (n=11).....	11
Figure 6. Avez-vous reçu un appui de votre organisation pour les écoles où les activités se poursuivent (n=39) et où les ateliers ont été mis sur pause (n=11) ?.....	11
Figure 7. Type d’intégration des ateliers dans le groupe 1 (n=39) et le groupe 2 (n=11).....	12
Figure 8. Appréciation des ateliers (n=39).....	13
Figure 9. Appréciation des outils et contextes – cohorte qui anime toujours (gr.1).....	14
Figure 10. Appréciation des outils et contexte (n=11).....	14
Figure 11. Intention de refaire les ateliers.....	15
Figure 12. Changements rapportés chez les enfants.....	15
Figure 13. Types de changements observés.....	16
Rôles proposés pour les parties prenantes.....	16
Figure 14. Schéma de déploiement dans le Nord-du-Québec.....	19
Figure 15. Schéma de déploiement à Laval.....	21
Figure 16. Schéma de déploiement au Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	23
Figure 17. Schéma de déploiement dans les Laurentides.....	25
Figure 18. Schéma de déploiement en Gaspésie.....	27
Figure 19. Modèle de déploiement en Estrie.....	30
Figure 20. Modèle de déploiement sur la Côte-Nord.....	32
Figure 21. Modèle de déploiement en Mauricie-Centre-du-Québec.....	34
Figure 22. Modèle de déploiement dans la Capitale-Nationale.....	37
Figure 23. Modèle de déploiement en Abitibi-Témiscamingue.....	38
Figure 24. Modèle de déploiement à Montréal.....	41
Figure 25. Modèle de déploiement dans Lanaudière.....	43
Figure 26. Modèle de déploiement en Montérégie.....	46
Figure 27. Modèle de déploiement dans le Bas-Saint-Laurent.....	48
Figure 28. Modèle de déploiement à la Baie-James.....	50
Figure 29. Modèle de déploiement en Outaouais.....	52
Figure 30. Modèle de déploiement générique.....	54

# Acronymes

APPR	Agent·e de planification, de programmation et de recherche
BC	Bureau coordonnateur
CSS	Centre de services scolaire
CISSS	Centre intégré de la Santé et des Services Sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de la Santé et des Services Sociaux
DSP	Direction de la santé publique
IMSE	Indice de milieu socio-économique
IRC	Instance régionale de concertation pour la persévérance scolaire et la réussite éducative
MEQ	Ministère de l'Éducation
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PAI	Plan d'action interministériel
PFEQ	Programme de formation de l'école québécoise
PGPS	Politique gouvernementale de prévention en santé
RGSE	Responsable d'un service de garde en milieu familial
RLS	Réseau local de santé
TCNPP	Table de concertation nationale en prévention et promotion de la santé
TIR-SHV	Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie
URLS	Unités régionales en Loisirs et Sports

## Résumé exécutif

La collecte de données permettant d'évaluer le déploiement et la pérennité des activités des Ateliers cinq épices a suivi une démarche structurée en trois étapes, chacune apportant une perspective complémentaire. Tout d'abord, un questionnaire complété par des animatrices formées a permis d'identifier les facteurs motivants et les formes de soutien institutionnel. Ce volet a mis en lumière un fort intérêt personnel à réaliser les activités, ainsi qu'une appréciation globale positive des ateliers de la part des enfants. Les répondantes ont également signalé une nécessité de soutien organisationnel plus systématique, notamment en matière de reconnaissance et de disponibilité de temps.

Ensuite, des entretiens téléphoniques ont été menés avec des représentantes de différentes régions du Québec. Cette phase a révélé la diversité des modèles de mise en œuvre, en soulignant les interactions entre les milieux scolaires, de garde et les services de santé publique. Les entretiens ont permis d'identifier les principaux défis liés à la concertation locale, à la diversité culturelle et linguistique des régions nordiques, aux ressources limitées, tout en illustrant l'impact positif des ateliers sur les habitudes alimentaires et les compétences des enfants.

Enfin, un groupe de discussion en ligne a rassemblé des personnes ciblées autour de questions de coordination et de pérennisation. Cette dernière étape a confirmé l'importance cruciale de la collaboration intersectorielle et de l'intégration des ateliers dans le cadre éducatif. Elle a également souligné la nécessité de créer un cadre institutionnel solide, incluant des mécanismes de reconnaissance et de standardisation, afin de soutenir la continuité des actions.

L'ensemble des données converge vers l'idée que la réussite des ateliers dépend d'une combinaison de motivation individuelle, de soutien organisationnel structuré, de collaboration intersectorielle et d'une intégration cohérente dans le système éducatif. Les résultats offrent ainsi une base pour orienter les futures initiatives de promotion d'une alimentation saine auprès des enfants, tout en identifiant les leviers essentiels pour garantir la durabilité et l'impact durable de ces programmes.

## Origine du projet d'évaluation

Les Ateliers cinq épices déploient le projet Petits cuistots/Parents en réseaux depuis plus de 20 ans. Au départ, des parents d'élèves de l'école Jeanne-LeBer de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ont formé des groupes de cuisines collectives. En 1995, ils ont fondé un organisme à but non lucratif et ont servi des repas aux élèves de l'école. Une nutritionniste a alors été embauchée et a commencé l'animation d'ateliers de cuisine-nutrition, qui se sont transformés en projet Petits cuistots/Parents en réseaux (PC-PR).

Ce projet s'adresse aux jeunes de 4 à 12 ans et à leurs parents. Sa particularité est de proposer une approche milieu qui rassemble le personnel scolaire, les parents et les enfants. Considérant que les habitudes de vie s'acquièrent tôt, le projet vise justement à initier les enfants à la nutrition par le développement de connaissances en littératie alimentaire. Les enfants peuvent par la suite ramener ces apprentissages à la maison et influencer leurs parents.

Déjà, plusieurs évaluations du projet ont été menées dans les années passées. Lors du premier Plan d'action interministériel (PAI-1), les tâches d'évaluation suivantes ont été menées :

1. Implantation : étude de cas de milieu pour documenter les pratiques et liens entre organisations dans certaines régions
2. Portée : compilation des données de portée
3. Effets proximaux : recension des écrits d'interventions similaires.

Dans cette ronde d'évaluation, toutes les activités sont orientées vers la pérennité du projet et de ses effets dans les milieux. Nous nous sommes intéressés au bilan d'un groupe d'animatrices dans les milieux, aux modèles de déploiement par région et au regard sur la pérennité d'un groupe d'intervenantes invitées. Ce rapport présente les constats et analyses de cette première partie du travail.

## 1. Méthode et collecte de données

Ce rapport reflète les constats recueillis lors de trois activités de collecte de données.

En premier lieu, nous avons fait passer un questionnaire en ligne (Lime Survey) qui a été envoyé à une liste de 168 animatrices ayant été formées par l'équipe des Ateliers cinq épices dans les 18 derniers mois. L'objectif du questionnaire était de mieux documenter l'expérience de celles qui ont implanté les ateliers et de mieux comprendre les freins vécus par celles qui ne l'ont pas fait ou qui ont abandonné en cours de route. Le questionnaire a été analysé avec Excel en segmentant les données selon trois groupes :

1. Celles qui ont animé des ateliers
2. Celles qui en ont animé, mais ont cessé
3. Celles qui n'ont jamais animé d'ateliers

Nous avons obtenu 71 réponses au questionnaire (certaines partielles), donc un taux de réponse de 42 %.

En deuxième lieu, nous avons mené des entrevues téléphoniques (entre 25 et 60 minutes) avec les répondantes nutrition dans 14 régions du Québec et auprès des coordonnatrices des Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) dans 10 régions du Québec. L'objectif de ces entrevues était de mieux comprendre les modèles de déploiement dans les régions, d'identifier les pistes spécifiques de développement pour chacune d'elle et de faire des constats transversaux.

Enfin, nous avons mené un groupe de discussion en ligne avec un peu moins de 20 participantes ciblées. L'objectif était de discuter de la pérennité du programme des Ateliers cinq épices, à la fois du point de vue des milieux que de celui des personnes qui coordonnent son déploiement.

Dans ce rapport, nous présentons d'abord les constats des questionnaires, ensuite les modèles de déploiement pour terminer par ceux tirés du groupe de discussion.

## 2. Implantation des ateliers dans les milieux

Cette section présente les principaux constats de l'enquête par questionnaire réalisée auprès de 71 personnes qui ont été formées dans les 18 derniers mois.

### 2.1. Profil des répondantes

Les répondantes étaient réparties dans 14 régions administratives du Québec (voir Figure 1). On note qu'il manque les Laurentides, la Capitale-Nationale et le Nord-du-Québec.

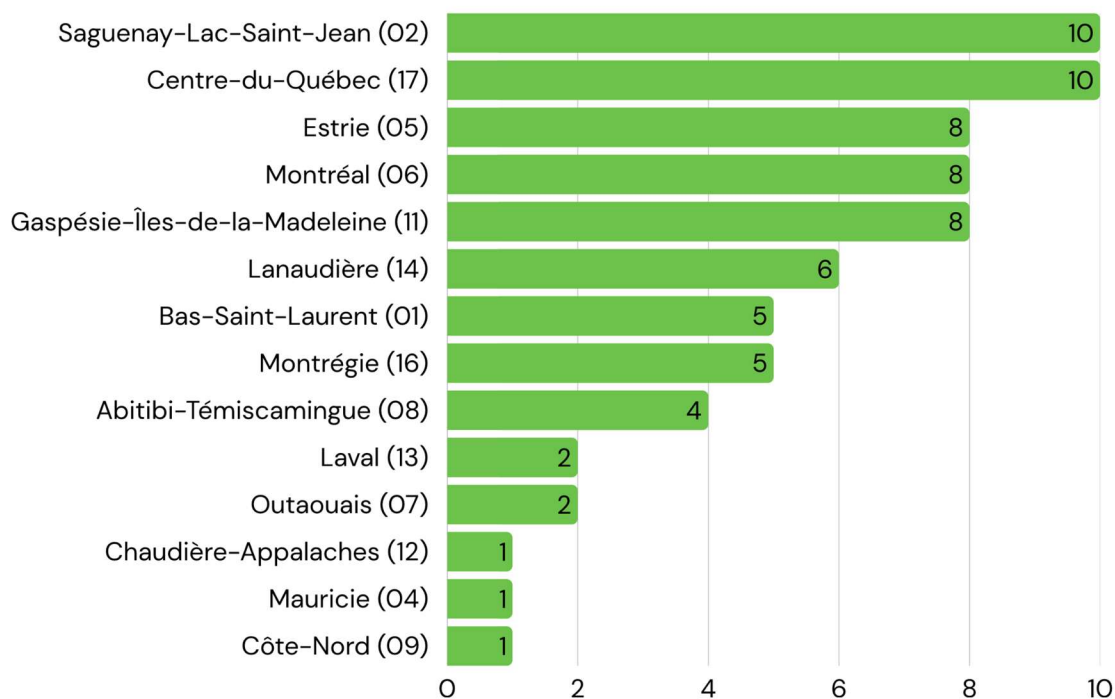


Figure 1. Régions de provenance des répondantes

Les répondantes provenaient majoritairement des écoles (voir Figure 2) en étant soit des professionnelles à 72% (avec une grande majorité d'enseignantes [53% de cette catégorie] avec une moyenne de 16 années d'expérience), soit des employées du service de garde à 25% (voir Figure 3).

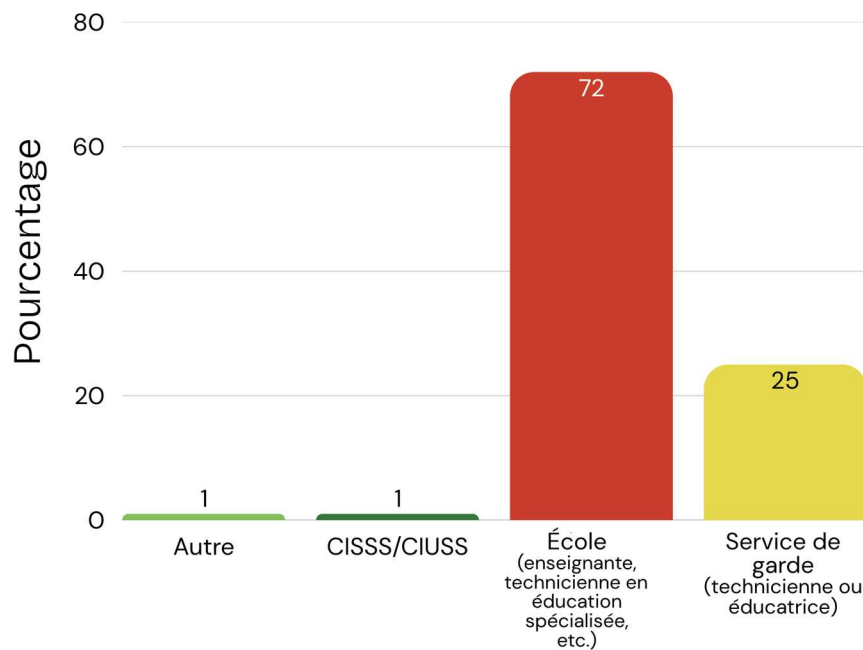


Figure 2. Milieu de provenance des répondantes

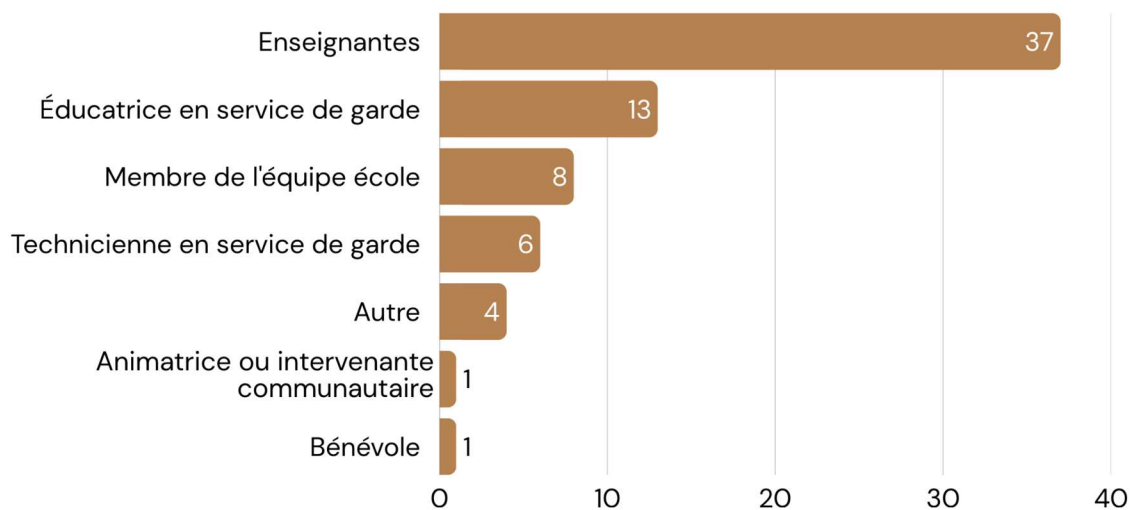


Figure 3. Répartition par poste des répondantes

Seulement 19 % des 68<sup>1</sup> répondantes n'ont jamais animé d'ateliers et le même pourcentage a tenté l'expérience une ou deux fois sans poursuivre. Ce sont 62 % d'entre elles qui en ont animé et qui ont poursuivi.

<sup>1</sup> Bien que 71 personnes aient répondu au questionnaire, quelques copies étaient incomplètes. Ceci explique le nombre moins élevé de répondantes pour certaines questions.

Presque la totalité des répondantes voient un lien (67/68) entre les ateliers offerts et le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) (voir Figure 4). Même que 63 % des répondantes sont d'avis qu'un lien direct existe.



Figure 4. Lien entre les ateliers et le PFEQ

Certaines ont donné des exemples (verbatim) de liens :

- « Les ateliers de cuisine me permettent de travailler le domaine physique et moteur du programme du préscolaire. En effet, les ateliers me permettent de travailler la motricité fine et de développer de saines habitudes de vie ».
- « Au niveau préscolaire, on peut faire plusieurs liens, entre autres avec le vocabulaire et la motricité fine ».
- « En sciences, on peut parler des aliments et des interactions entre eux. En éducation physique, on parle d'alimentation saine et de bonnes habitudes de vie saine. Il est toujours possible de faire des lectures et écritures en français lors du mois de l'alimentation en mars. Cependant, rien n'est clairement indiqué. Il faut que l'enseignante fasse les liens et décide de faire des activités en lien avec l'alimentation.
- « J'enseigne le français dans une école anglophone. Cuisiner permet d'apprendre le vocabulaire en s'amusant ».
- « La lecture des recettes est sollicitée. Il est important de bien la comprendre afin de bien la réaliser. Les mathématiques également sont intégrées, les sciences peuvent l'être ».
- « Recettes faciles ainsi que matériel pédagogique nous permettant de faire des ateliers en cuisine et donner aux élèves des informations sur une saine alimentation ».

## 2.2. Principaux constats de l'étude

Le questionnaire amenait les répondantes à se poser des questions sur les facteurs motivationnels, l'appui reçu par leur organisation, la réponse des enfants aux ateliers offerts et les retombées observées. Voici les quatre constats tirés de l'analyse des données.

### Constat 1. Les facteurs motivationnels sont principalement externes aux caractéristiques des ateliers.

Parmi celles qui ont animé et qui continuent à le faire (groupe 1), les motivations personnelles sont les plus importantes (voir Figure 5), suit ensuite la nature de la proposition (clé en main). Du côté des répondantes qui en ont animé, mais ont cessé depuis (groupe 2), les caractéristiques des ateliers et la motivation personnelle sont aussi les principaux facteurs de motivation. Finalement, la direction et les collègues ne semblent pas être des facteurs importants pour ces deux groupes.

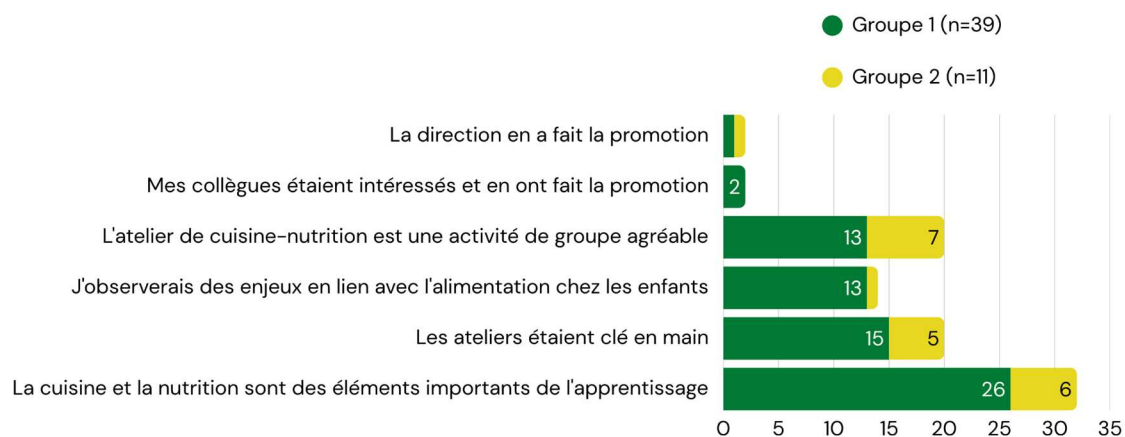
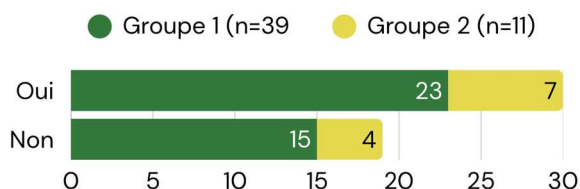


Figure 5. Facteurs motivationnels pour répondantes poursuivant l'animation (n = 39) et celles ayant cessé d'animer (n=11)

### Constat 2. Les organisations appuient et encouragent les ateliers, mais sur le terrain, l'approche est plus individuelle que partenariale.



Plus de la moitié des répondantes (60,5%) ont reçu un appui de leur organisation dans les deux groupes (voir Figure 6).

Figure 6. Avez-vous reçu un appui de votre organisation pour les écoles où les activités se poursuivent (n=39) et où les ateliers ont été mis sur pause (n=11) ?

Voici quelques exemples (verbatim) d'appuis que les répondantes recensent :

- « Ils sont ouverts à nos demandes (achat de nouveaux couteaux plus sécuritaires pour les préscolaires, achat d'aliments) ».
- « Dans notre organisation, les techniciens en gestion alimentaire animent les thèmes cinq épices à toutes les classes de nos écoles ».
- « Je n'ai eu qu'à demander à mon directeur s'il était intéressé à ce que j'offre encore des ateliers et il m'a dit oui. Il me permet de pouvoir acheter du matériel s'il m'en manque. Si j'ai des besoins quelconques, je n'ai qu'à lui en parler et il va m'écouter et m'aider ».
- « On me libère de ma tâche de technicienne en éducation spécialisée pour faire des ateliers ».
- « Oui, la direction voudrait que je fasse un atelier par mois ».
- « Une superbe collaboration de l'accompagnatrice *École en santé* du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), l'engagement de la directrice, du personnel enseignant et des éducatrices spécialisées. Le partenariat pour de l'accompagnement à l'animation est un atout majeur pour la réalisation des ateliers ».

Parmi celles qui animent toujours des ateliers (groupe 1), la majorité ont animé seule ou en dyade avec des collègues (voir Figure 7). Le quart des répondantes a quand même partagé l'animation avec ses collègues. À noter qu'il ne semble pas y avoir de partenariats très actifs entre leur service de garde et le corps enseignant. Alors que pour le groupe qui a cessé les animations (groupe 2), les ateliers se sont faits de façon individuelle, soit en classe ou dans le service de garde, mais peu en partenariat.

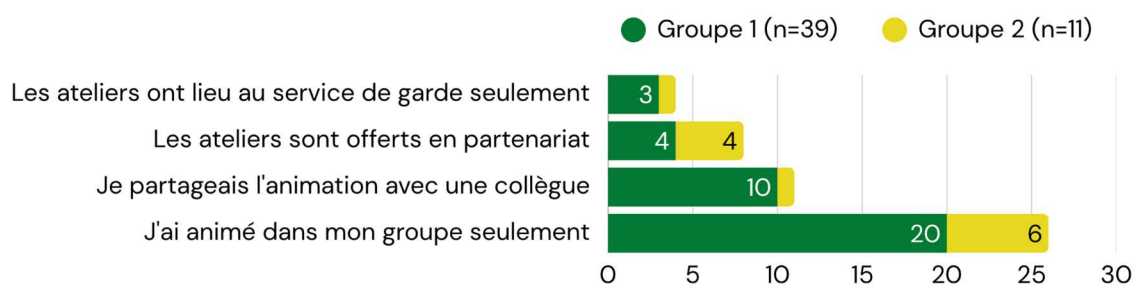


Figure 7. Type d'intégration des ateliers dans le groupe 1 (n=39) et le groupe 2 (n=11)

### Constat 3. La proposition est appréciée des enfants et des adultes.

L'enquête montre que les répondantes du groupe 1 rapportent que tous les enfants réagissent positivement (plutôt positivement = 15%, très positivement =85%) aux ateliers.

Propos (verbatim) de certaines répondantes :

- « C'est fascinant de voir les enfants créer la recette. Nous avons profité de cette occasion pour inviter des parents à venir cuisiner avec nous. J'ai trouvé que les enfants osent davantage à goûter les nouveaux aliments ».
- « Ils [les enfants] sont très heureux de faire la cuisine, de découvrir de nouveaux aliments, d'utiliser différents ustensiles de cuisine et d'accomplir certaines tâches : laver la vaisselle, passer le balai, etc. Ils aiment aussi apporter leur création à la maison ».
- « Les élèves ont hâte aux prochains ateliers. Ils sont fiers de leur production et ont hâte de goûter à chaque fois ».
- « Les élèves participent et sont très reconnaissants. Ils ont hâte à l'atelier ».
- « Les enfants aiment faire de la cuisine. Pour plusieurs, ils n'ont pas la chance d'en faire à la maison ».
- « Les enfants adorent faire des ateliers de cuisine et manger ce qu'ils ont cuisiné. Ils sont de très bons cuisiniers. Ils m'impressionnent ».

Les répondantes du groupe 1 indiquent aussi qu'elles apprécient les ateliers (voir Figure 8).

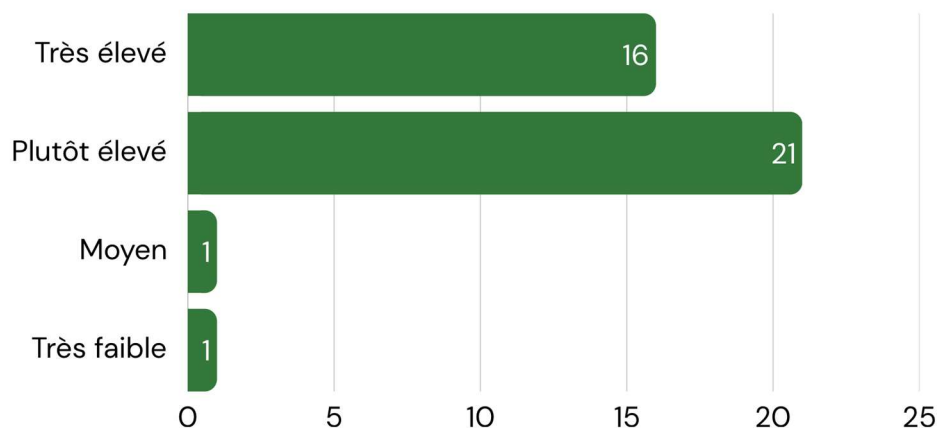


Figure 8. Appréciation des ateliers (groupe 1)

De plus, ces dernières jugent que les outils et le contexte de réalisation sont adéquats ou complètement adéquats (voir Figure 9). Seuls le local et le temps sont des éléments qui peuvent leur poser certains défis.

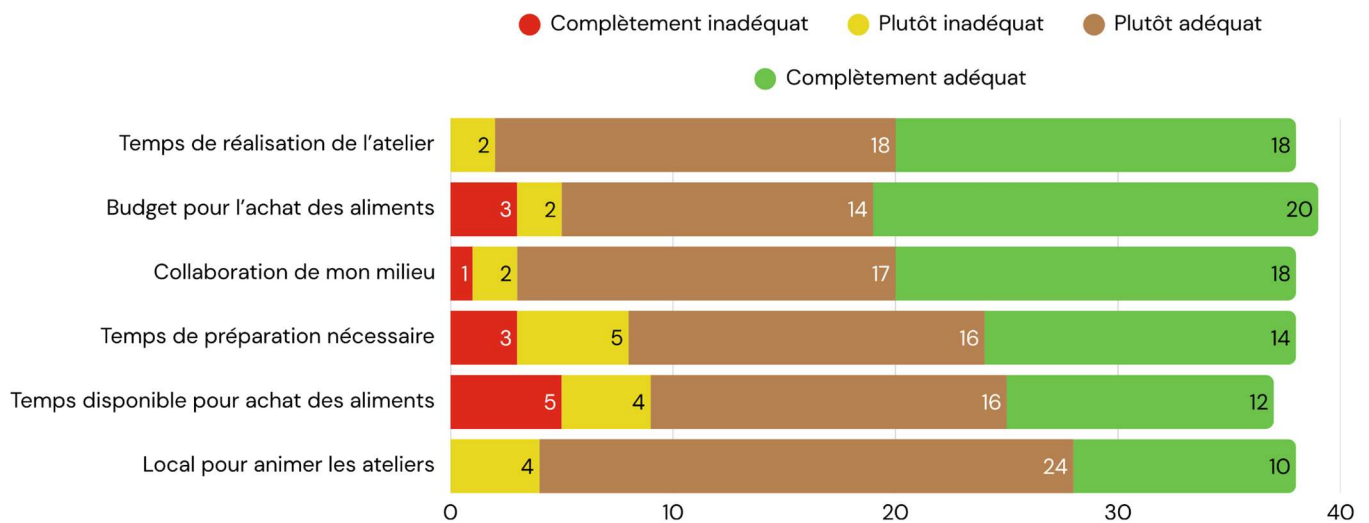


Figure 9. Appréciation des outils et contextes – cohorte qui anime toujours (gr.1)

Pour celles qui ont cessé les animations (groupe 2), les deux enjeux sont le local et le temps de préparation nécessaire (voir Figure 10).

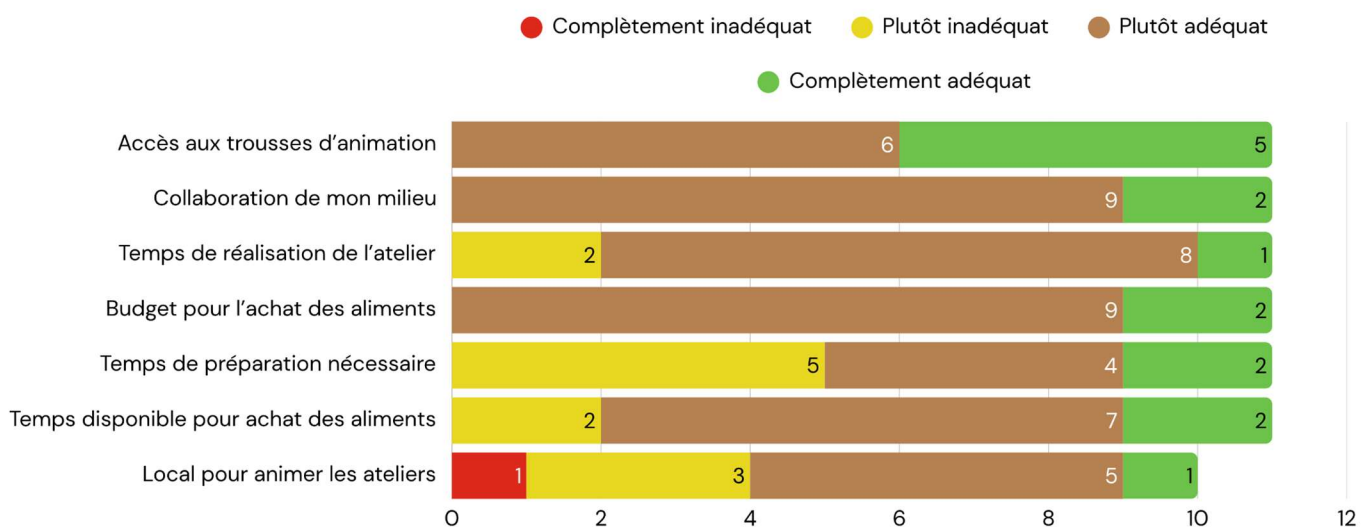
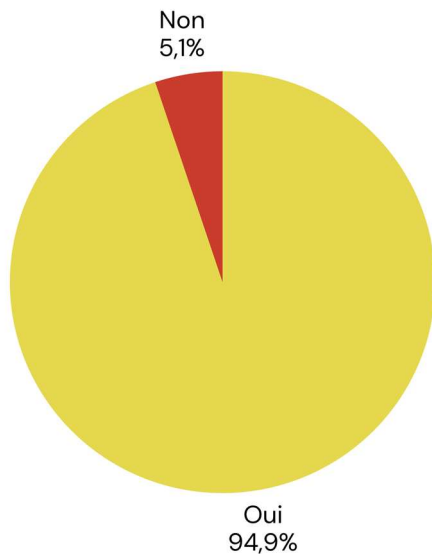


Figure 10. Appréciation des outils et contexte (n=11)

Les personnes animatrices sont peu nombreuses (18%) à devoir déboursier personnellement de l'argent pour réaliser les ateliers. Toutefois, une forte majorité d'entre elles (79%) doit investir du temps supplémentaire afin de réaliser adéquatement les ateliers.



Enfin, la quasi-totalité de celles qui animent actuellement (voir Figure 11) ont l'intention de poursuivre les ateliers de cuisine-nutrition. En revanche, celles qui ont cessé sont ambivalentes sur leur intention de refaire des ateliers. Un peu plus du tiers (n=11) affirme qu'elles en ont l'intention. Les deux principaux facteurs qui les encourageraient à tenter de nouveau l'expérience seraient que les ateliers soient inclus dans leur tâche ou qu'un local plus adapté soit disponible.

Figure 11. Intention de refaire les ateliers (groupe 1)

#### Constat 4. On rapporte des effets sur les enfants.

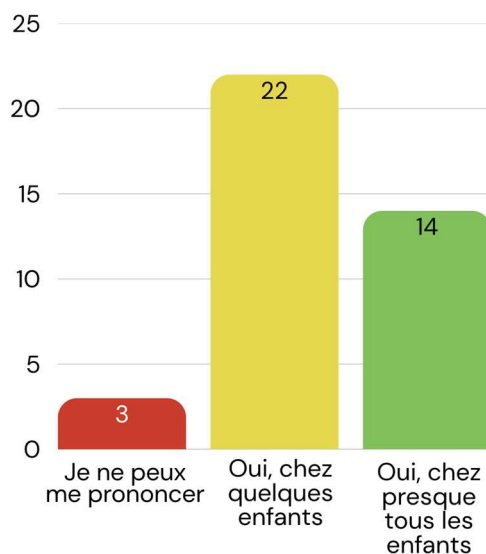


Figure 12. Changements rapportés chez les enfants

Il est très intéressant de noter que la quasi-totalité des répondantes du groupe 1 a observé des changements chez les enfants (voir Figure 12). Les données ne sont malheureusement pas disponibles pour les répondantes faisant partie du groupe 2.

Des types de changements observés chez les enfants, le plus fréquent est celui d'avoir une plus grande ouverture (voir Figure 13). Les répondantes observent également une meilleure manipulation des outils et ustensiles. Le type de comportement le moins remarqué est celui de développer un discours positif quant à ses comportements culinaires.

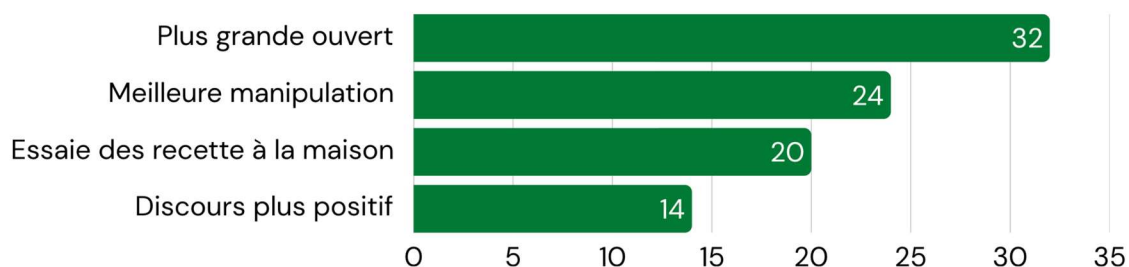


Figure 13. Types de changements observés

### 2.3. Conclusion et pistes de travail tirées de l'étude

Il est intéressant de noter que:

1. Les répondantes voient un lien clair entre le programme éducatif et les ateliers.
2. Les ateliers sont appréciés et semblent provoquer des changements chez plusieurs enfants.
3. Les facteurs motivationnels sont surtout personnels. Bien que les directions semblent appuyer la réalisation des ateliers, il y a peu de collaboration entre les services sur le terrain. Il ne s'agit pas d'une approche milieu comme telle.

Les répondantes ont aussi proposé une répartition de rôles pour les parties prenantes que sont les écoles et les Ateliers cinq épices.

École	Ateliers cinq épices
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Soutien financier et des ressources humaines (libérer du temps, reconnaître la contribution).</li> <li>● Aménager l'espace et l'équipement.</li> <li>● Faire le lien entre les programmes éducatifs et le projet éducatif.</li> <li>● Mobiliser l'équipe et faire la promotion du programme.               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Créer des liens entre les « services de l'école ».</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Formation/accompagnement.               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suivi individualisé s'il y a des questions.</li> <li>○ Accompagnement plus intensif au démarrage.</li> </ul> </li> <li>● Développement et mise à jour du matériel.</li> <li>● Promotion de l'activité.</li> </ul>

Ces constats permettent de proposer deux pistes de travail qui s'articulent autour d'une approche milieu. Cette approche se positionnera en complément aux motivations et initiatives individuelles déjà existantes chez les personnes animatrices.

### **Pistes de travail 1. Approche milieu – portrait**

Il faudrait commencer à identifier certains facteurs de succès pour guider les milieux dans l'implantation du programme tels que :

- L'expérience des professionnelles;
- La motivation à réaliser les activités;
- L'environnement physique;
- La présence des saines habitudes de vie dans le projet éducatif ou le plan d'engagement vers la réussite;
- Les fonds disponibles pour l'achat d'aliments.

Cela pourra mener à la création d'un petit outil de portrait pré-formation pour les nouveaux milieux afin de les guider et de les aider à planifier l'implantation.

### **Pistes de travail 2. Approche-milieu – plan de déploiement**

La deuxième piste de travail concerne la planification du déploiement dans la région. D'abord, il faudra mettre en valeur le guide d'implantation et proposer une approche milieu et ensuite appuyer/former les répondantes régionales à cette approche. Il sera nécessaire d'améliorer la collecte d'information dans les milieux et potentiellement de valoriser ou reconnaître les milieux qui implantent les ateliers (certification, reconnaissance informelle, etc.).

## 3. Modèles de déploiement par région

Cette section présente les différents modèles de déploiement de 16 régions du Québec. Ces descriptions sont tirées d'entrevues et reflètent l'interprétation faite du fonctionnement. Quelques pistes de développement sont proposées pour chaque région. Cette section se termine par une analyse des éléments transversaux.

### 2.1. Nord-du-Québec

#### 2.1.1. Modèle de déploiement

Le territoire du Nord-du-Québec couvre une vaste région excluant toutefois les réserves. La TIR-SHV fonctionne également en tant que l'instance régionale de concertation (IRC). Les initiatives de la TIR-SHV incluent des thématiques clés pour les Ateliers cinq épices telles que la petite enfance, la réussite éducative, et les saines habitudes de vie, avec des actions coordonnées pour soutenir ces priorités sur le territoire.

La Direction de la santé publique (DSP) détient et diffuse des trousseaux d'outils éducatifs dans le domaine de la santé et de la petite enfance. Ces trousseaux sont principalement destinés à accompagner les milieux éducatifs dans leurs interventions auprès des jeunes enfants. Concernant le milieu scolaire, la DSP dispose d'une porte d'entrée via le programme *École en santé* à Matagami et Radisson. Les centres de services scolaires (CSS) autorisent également la diffusion des offres de services par leurs coordonnatrices locales, qui se chargent de transmettre ces informations aux écoles. Cependant, il est important de noter qu'il n'y a pas eu d'ateliers de cuisine-nutrition dans les écoles du Nord-du-Québec depuis trois ans. Cela représente un hiatus dans le déploiement des activités proposées par les Ateliers cinq épices dans le milieu scolaire.

En ce qui concerne la petite enfance, outre l'action de la Santé publique, les Ateliers cinq épices ont entrepris des démarches directes en établissant des contacts avec les centres de la petite enfance (CPE) afin de promouvoir les ateliers dans les milieux éducatifs de la région.

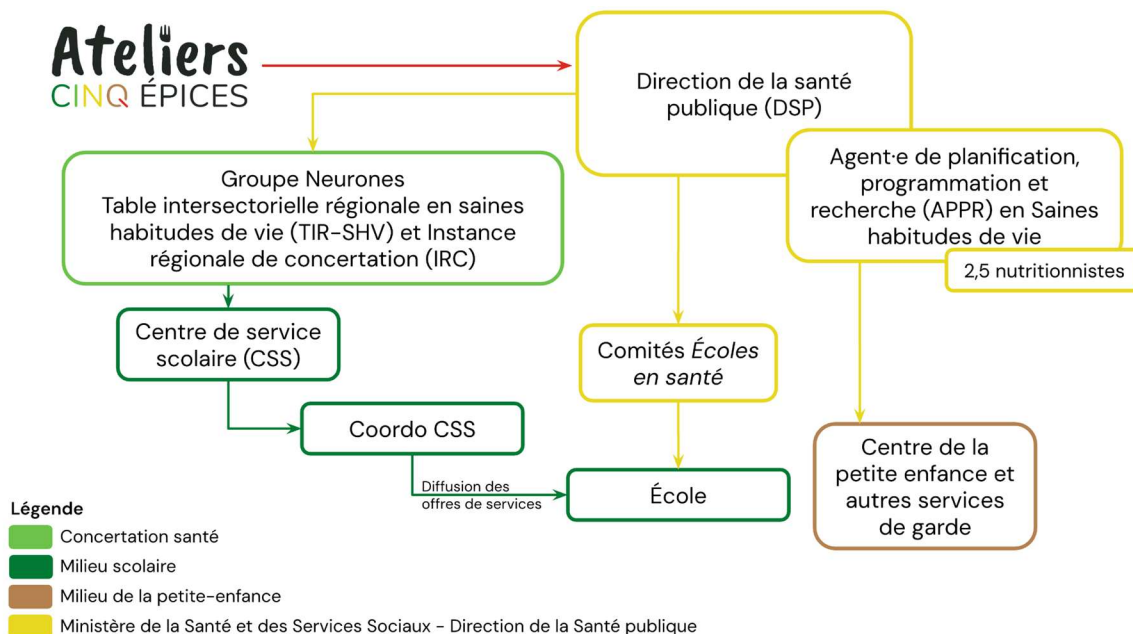


Figure 14. Schéma de déploiement dans le Nord-du-Québec

### 2.1.2. Pistes de développement

L'un des principaux défis pour le développement des Ateliers cinq épices dans le Nord-du-Québec est la grande diversité culturelle de la région, avec près de 27 nationalités distinctes. Cela nécessite d'adapter les programmes en tenant compte de la diversité linguistique et culturelle. L'anglais étant aussi présent, cela pourrait nécessiter des ajustements pour répondre adéquatement aux besoins des populations locales.

Actuellement, il n'existe aucune offre concurrente dans la région concernant les ateliers de cuisine-nutrition, ce qui ouvre une fenêtre d'opportunité pour les Ateliers cinq épices de développer leur promotion dans cette région. Cependant, il est essentiel de noter que les trousse d'outils éducatifs ne sont plus utilisées depuis trois ans, ce qui constitue un enjeu pour la continuité du déploiement. Le développement des affaires et la relance de ces outils nécessitent donc une stratégie de promotion active et un soutien renforcé pour renouveler l'intérêt et l'engagement des intervenants locaux.

Un autre aspect à envisager serait de renforcer la capacité d'adaptation des Ateliers cinq épices en fonction des spécificités locales, notamment en collaborant étroitement avec les acteurs communautaires et éducatifs pour répondre aux besoins des familles et des jeunes enfants dans cette région isolée.

## 2.2. Laval

### 2.2.1. Modèle de déploiement

La Santé publique dispose d'un service de lutte aux inégalités sociales de la santé, composé de trois équipes :

1. Promotion-prévention en contexte scolaire (PPS)
2. Organisation communautaire
3. Promotion-prévention populationnelle (PPP)

L'équipe de promotion-prévention populationnelle comprend deux nutritionnistes responsables du groupe Saine alimentation de la Table de concertation nationale en prévention et promotion de la santé (TCNPP). L'une d'elles est chargée des dossiers liés à la promotion de la saine alimentation en milieu scolaire. C'est elle qui assure la diffusion de l'offre de service des Atelier cinq épices auprès des conseillers en promotion-prévention en milieu scolaire. Ces derniers interviennent sur le terrain en soutien aux directions d'écoles sur diverses thématiques liées à la santé et au bien-être des élèves (ex. : climat scolaire, mode de vie physiquement actif, saine alimentation, santé mentale positive).

De son côté, la nutritionniste responsable des dossiers en alimentation du CSS de Laval est principalement impliquée dans le dossier de l'offre alimentaire. Elle collabore étroitement avec la direction de santé publique en relayant aux directions d'écoles les différentes offres de services régionales et provinciales en lien avec l'alimentation. Ce sont ensuite les conseillers PPS qui proposent ces offres aux établissements lorsque celles-ci répondent à un besoin identifié. Le CSS soutient la Santé publique en veillant à diffuser ces offres au bon moment dans les milieux.

Par ailleurs, une offre locale de formation est destinée au personnel des établissements qui ne se qualifient pas pour d'autres programmes. Cette formation est financée par *Laval unie pour ses familles* (TIR-SHV de Laval) et offerte par Groupe Promo-Santé Laval, un organisme communautaire lavallois ayant développé une expertise en animation d'ateliers culinaires. Il organise notamment les camps de jour Bouffe-Nature. À noter qu'à Laval, la TIR-SHV est coordonnée par des employés de la direction de santé publique du CISSS de Laval.

Concernant la petite enfance, nous disposons de moins d'informations. Toutefois, la TIR-SHV finance également une offre de service destinée au personnel des milieux qui ne se qualifient pas pour d'autres programmes.

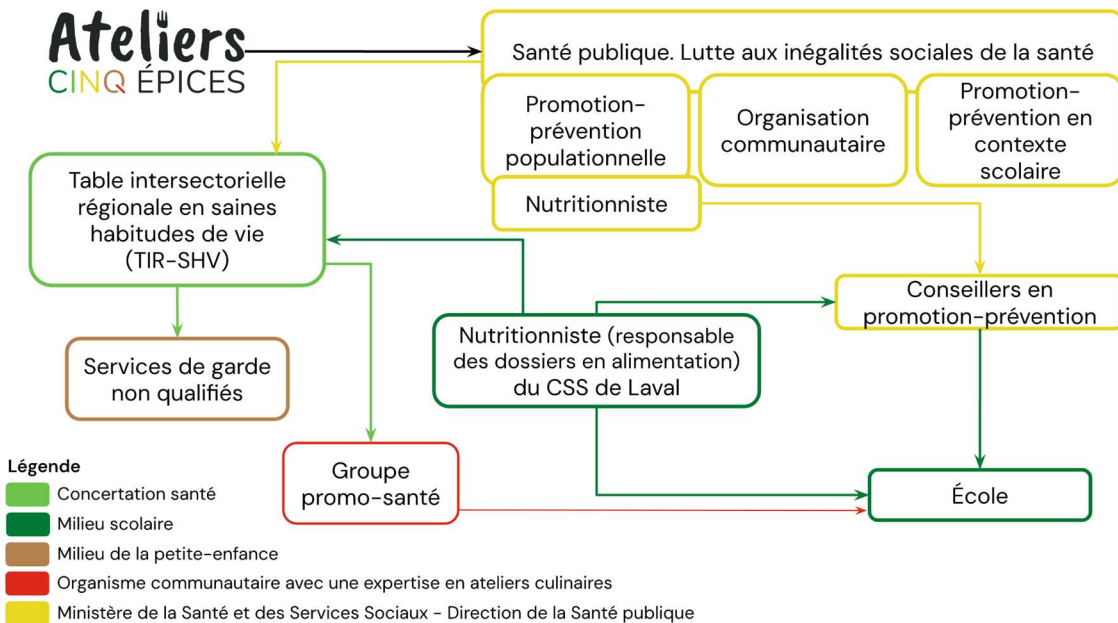


Figure 15. Schéma de déploiement à Laval

### 2.2.2. Pistes de développement

Le modèle de Laval fonctionne relativement bien, malgré le roulement de personnel dans les milieux de garde (éducatrices dans les milieux de garde scolaire et à la petite enfance). La répondante affirme que ce serait bien que les Ateliers cinq épices leur présentent l'offre de services en personne.

Pour le moment, la priorité de la Santé publique porte sur l'environnement social dans les milieux, les Ateliers s'inscrivent donc bien dans ces priorités.

## 2.3. Saguenay–Lac-Saint-Jean

### 2.3.1. Modèle de déploiement

Le modèle de déploiement des Ateliers cinq épices au Saguenay–Lac–Saint–Jean est l'un des plus avancés au Québec. L'un des Centres de services scolaires a pris une position de leader dans l'éducation à l'alimentation. La directrice de ce CSS soutient fortement cette approche, ce qui a largement influencé le déploiement régional. Ce soutien se traduit par l'embauche d'une technicienne en diététique chargée de coordonner le déploiement des ateliers dans la région.

Dans la région, les directions de la santé publique ont clairement défini certaines thématiques prioritaires, telles que les changements climatiques, le développement global des enfants et le vieillissement en santé. Un des objectifs principaux est de mettre en place des programmes d'alimentation scolaire au niveau régional, avec un volet éducatif intégré. Cela s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la saine alimentation à l'école. De plus, la DSP entretient une excellente relation avec le milieu scolaire, ce qui facilite la diffusion des initiatives liées à la saine alimentation.

La DSP de la région dispose d'une équipe dédiée à la promotion et à la prévention, qui assure la coordination régionale. Des intervenants en promotion-prévention de la santé (APPR) travaillent au niveau supra local, en lien avec les intervenants du milieu scolaire. Cette équipe coordonne également des actions avec le CSS, le conseil de politique alimentaire et le comité conjoint Ministère de la Santé et des Services sociaux et Ministère de l'Éducation du Québec (MSSS-MEQ)

Une particularité du modèle régional est l'expérimentation de l'implantation des ateliers dans des centres jeunesse, notamment dans les écoles des centres jeunesse. Ce modèle, au-delà des écoles régulières, permet de diversifier l'approche et de toucher des populations spécifiques.

En ce qui concerne la petite enfance, l'offre de services est transférée aux bureaux coordonnateurs et autres services éducatifs via la table régionale de la petite enfance. Cette approche permet de toucher une large gamme de services liés à la petite enfance et d'étendre l'impact des Ateliers cinq épices.

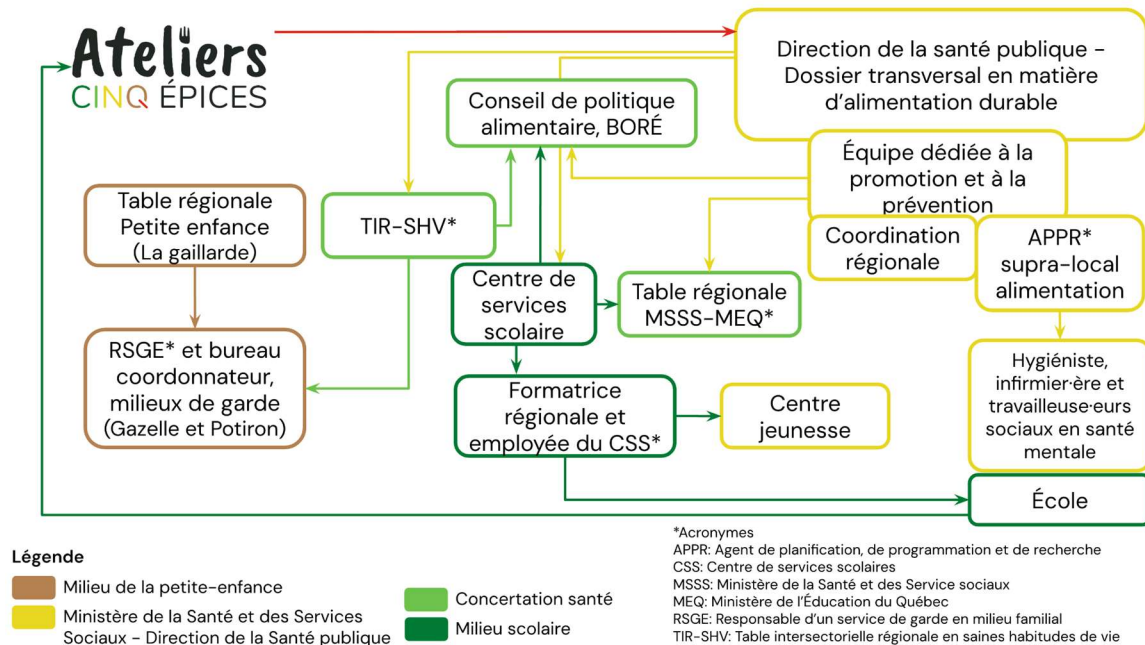


Figure 16. Schéma de déploiement au Saguenay-Lac-Saint-Jean

### 2.3.2. Pistes de développement

Le modèle de déploiement des Ateliers cinq épices dans les écoles est relativement optimal au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, certaines zones de développement existent dans les autres CSS où l'implantation des ateliers est moins avancée. Ces secteurs présentent un potentiel de croissance pour renforcer l'adoption des Ateliers cinq épices à l'échelle régionale.

Une autre piste de développement concerne les services de garde éducatifs à la petite enfance. Bien que la région soit en train d'organiser le milieu de la petite enfance, il reste des opportunités pour intégrer davantage les Ateliers cinq épices dans ces structures. En particulier, la table régionale de la petite enfance pourrait être un levier important pour améliorer la diffusion des ateliers et augmenter leur impact dans ce secteur.

## 2.4. Laurentides

### 2.4.1. Modèle de déploiement

Le déploiement des Ateliers cinq épices dans la région des Laurentides est encore à un stade relativement limité, bien que des efforts soient en cours pour développer et structurer ces initiatives.

La Santé publique déploie actuellement deux programmes dans les écoles et les services éducatifs à la petite enfance. Le premier, intitulé *Carbure aux saines habitudes de vie*, est déployé dans les écoles par le biais d'équipes de proximité composées de nutritionnistes et de kinésiologues. Ces équipes collaborent généralement avec les infirmières scolaires lors des premiers contacts avec les établissements afin de mieux cibler les besoins des écoles. Une fois les premières interactions établies, ces équipes travaillent à la mise en place de démarches annuelles visant à promouvoir des habitudes de vie saines au sein des écoles, avec une attention particulière pour l'intégration de l'offre de services directement dans les établissements scolaires. Ce programme vise à atteindre un large public et à sensibiliser les élèves aux bienfaits des saines habitudes de vie tout au long de l'année scolaire.

Le deuxième programme déployé est *Fraise et Bottine* qui fait partie des initiatives dérivées des projets *Gazelle et Potiron*. Ce programme est spécifiquement destiné aux services de garde éducatifs à la petite enfance. Contrairement au programme précédent, les démarches sont directement menées dans les milieux concernés (CPE, haltes-garderies communautaires, responsables d'un service de garde en milieu familial (RSGE)/bureaux coordonnateurs) sans passer par une instance centralisée de coordination. Les équipes de proximité associées à ce programme travaillent de manière rapprochée avec ces milieux afin de promouvoir des pratiques saines dès le plus jeune âge, en veillant à ce que les enfants bénéficient d'un environnement propice à leur développement et à leur bien-être.

Un autre canal de déploiement pour les écoles est actuellement en émergence, sous la forme d'un comité de réflexion en alimentation scolaire. Ce comité, qui s'est réuni pour la première fois en novembre 2024, a élaboré une offre de service centralisée à destination des établissements scolaires. Dans cette offre, les Ateliers cinq épices sont présentés comme une possibilité pour les écoles, notamment dans le cadre du volet « littératie alimentaire ». Ces ateliers ont pour but de sensibiliser les élèves à une alimentation saine et équilibrée, tout en leur offrant des outils pratiques pour intégrer ces connaissances dans leur quotidien.

Enfin, un des objectifs clés de la Santé publique dans les Laurentides est de renforcer la coordination avec les cinq CSS de la région. Bien que la collaboration existe déjà, il reste des efforts à déployer pour améliorer l'efficacité et la cohérence des

interventions entre les différents acteurs impliqués. L'objectif est de créer un réseau plus intégré et mieux coordonné, capable de soutenir les initiatives en matière de santé publique de manière optimale et d'assurer une meilleure diffusion des services proposés.

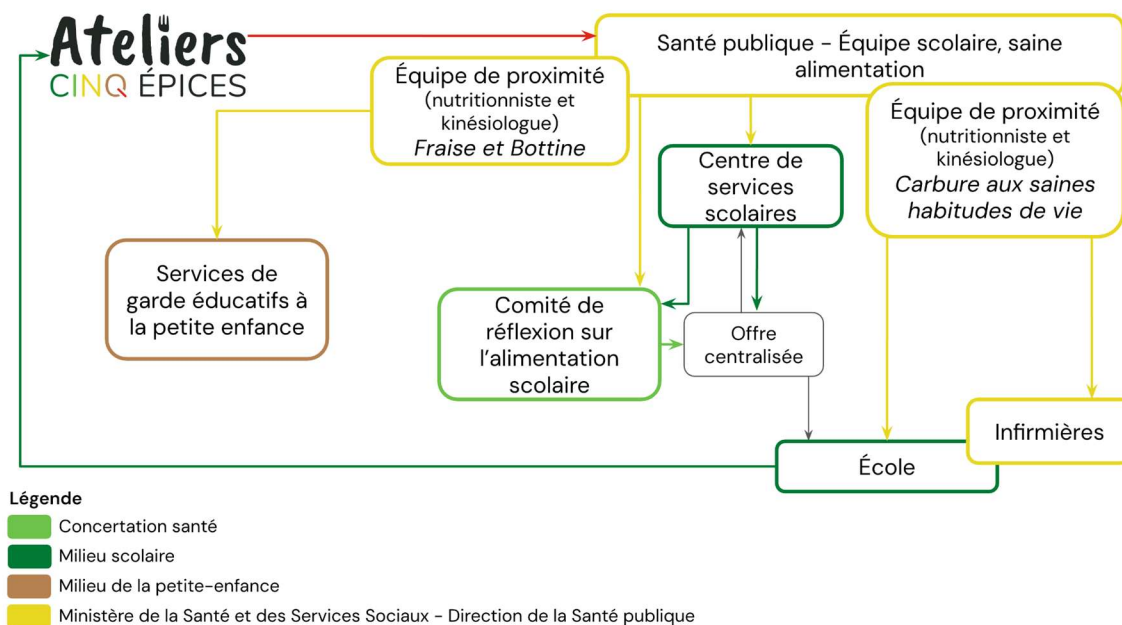


Figure 17. Schéma de déploiement dans les Laurentides

### 2.4.2. Pistes de développement

Pour le secteur de la petite enfance, le programme *Fraise et Bottine* représente le principal outil pour déployer les Ateliers cinq épices. Cependant, il sera crucial de développer davantage de ressources et d'accompagner les milieux dans l'intégration de ces pratiques, afin de garantir un impact durable sur les jeunes enfants.

Dans le cadre du milieu scolaire, la Santé publique doit être particulièrement vigilante pour éviter de multiplier les offres provenant de sources différentes. L'objectif est d'être stratégique dans la proposition des services, afin de ne pas surcharger les écoles, qui sont déjà confrontées à des demandes nombreuses et variées. Il sera essentiel de mettre en place une communication fluide et bien structurée pour faire en sorte que les écoles puissent choisir les initiatives les plus pertinentes en fonction de leurs besoins et priorités spécifiques, tout en assurant une cohérence dans les approches proposées.

## 2.5. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

### 2.5.1. Modèle de déploiement

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine<sup>2</sup> est un vaste territoire caractérisé par une faible densité de population et une équipe en Santé publique limitée. En raison de ses ressources humaines restreintes, la Santé publique met davantage l'accent sur l'environnement scolaire plutôt que sur l'animation d'activités directes avec les enfants. La littératie alimentaire et l'apprentissage de la transformation des aliments demeurent ainsi des priorités, car ces compétences ne sont généralement pas acquises ailleurs. L'approche adoptée repose sur l'idée que l'amélioration de l'environnement alimentaire doit précéder toute intervention auprès des enfants.

L'organisation repose sur la coordination promotion-prévention (PP), qui regroupe une vingtaine d'intervenant·es à l'échelle régionale. Ces professionnel·les sont parfois appelé·es à intervenir localement, mais leur rôle est généraliste. Ces personnes ne possèdent pas toutes une expertise en nutrition. Les agent·es PP sont attiré·es aux territoires de réseau local en santé (RLS), mais ne sont pas organisées par thématique spécifique.

#### Déploiement en milieu scolaire

Le déploiement de l'offre de services dans les écoles est structuré autour d'une vis-à-vis régionale, *École en santé*, qui bénéficie de relais locaux pour accompagner les établissements scolaires. Elle est également en lien avec les conseillères pédagogiques des CSS et assure une communication centralisée en incluant toutes les parties prenantes dans ses courriels d'information.

L'approche de déploiement varie selon les CSS :

- Dans certaines zones plus éloignées des écoles, la communication se fait directement avec les établissements.
- Dans d'autres, le Centre agit comme courroie de transmission entre la Santé publique et les écoles.

D'autres partenaires participent également au déploiement, notamment :

- Le laboratoire rural *Produire la santé ensemble*, dispose d'une formatrice régionale.
- Certaines écoles qui prennent l'initiative de contacter directement Ateliers cinq épices.

---

<sup>2</sup> L'analyse du modèle de déploiement de cette région représente seulement la réalité vécue en Gaspésie. Des initiatives se réalisent aux Îles-de-la-Madeleine, mais aucune entrevue n'a pu être réalisée durant la période de collecte de données avec la coordonnatrice.

Un point positif est que toutes les écoles de la région bénéficient d'une cote de qualification au programme gratuit.

### Déploiement en petite enfance

Le déploiement des ateliers en petite enfance n'a pas encore débuté en Gaspésie. Les ressources limitées expliquent cette situation, bien que quelques projets ponctuels existent autour du contexte des repas et de la formation des éducatrices.

Toutefois, avec l'arrivée de nouveaux agent-es de promotion, des opportunités supplémentaires pourraient émerger pour intégrer cette clientèle.

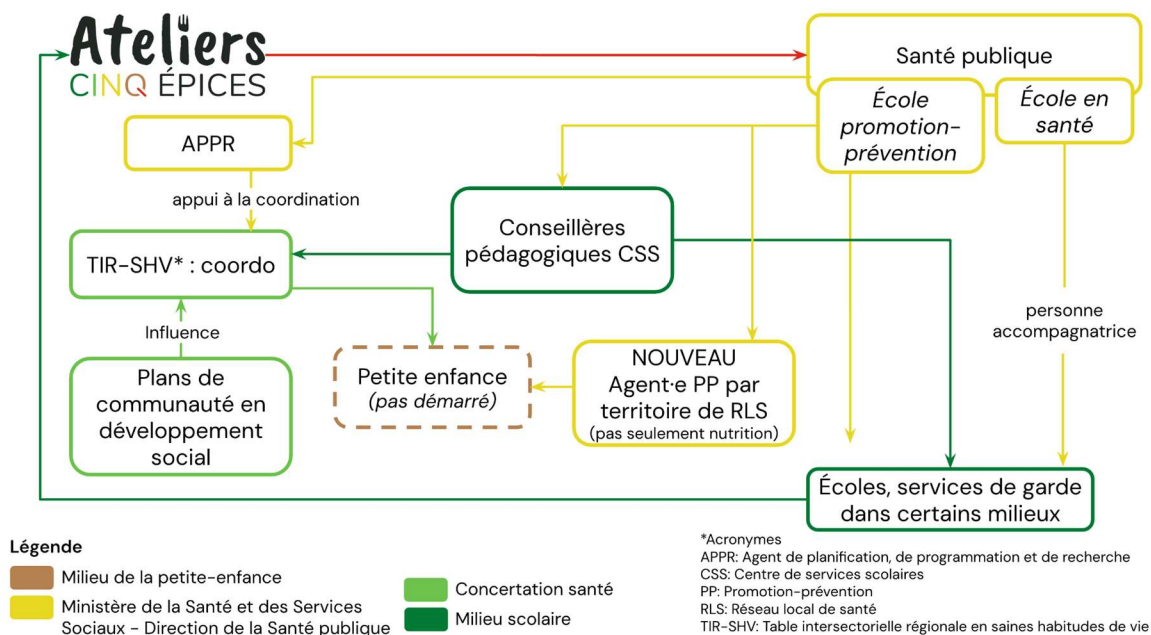


Figure 18. Schéma de déploiement en Gaspésie

### 2.5.2. Pistes de développement

Le bilan du déploiement scolaire des Ateliers cinq épices est positif, avec des effets bénéfiques constatés dans les milieux. À court terme, l'enjeu principal sera donc de consolider ces acquis.

Les axes de développement incluent :

- L'expansion vers la petite enfance, notamment par l'arrimage des milieux de garde aux nouvelles agentes promotion-prévention.
- L'intégration des Ateliers cinq épices dans les plans territoriaux en développement des communautés, qui pourraient servir de courroie de transmission et de levier d'influence pour soutenir le projet.

## 2.6. Estrie

### 2.6.1. Modèle de déploiement

La région de l'Estrie est divisée en neuf RLS. Le déploiement des initiatives liées aux saines habitudes de vie (SHV) est assuré par l'équipe de coordination SHV en promotion/prévention, qui regroupe 40 à 50 intervenant·es sous la supervision d'un chef de service. Cette équipe travaille en collaboration avec les équipes jeunesse, les infirmières scolaires et les intervenantes *École en santé* pour les interventions en milieu scolaire.

Cependant, les ateliers de cuisine et de nutrition ne figurent pas parmi les priorités actuelles de la Santé publique. En effet, cela ne fait que deux ans qu'une responsable du dossier alimentation et sécurité alimentaire a été désignée au niveau régional. De plus, dans le nouveau plan d'action régional, la saine alimentation n'est pas identifiée comme un axe spécifique, mais intégrée dans d'autres priorités telles que :

- Le développement des enfants,
- Les changements climatiques,
- L'alimentation locale.

La DSP oriente davantage ses actions vers les systèmes alimentaires durables et une approche globale couvrant une population de 0 à 100 ans. Un concept émergent, appelé « municipalités intégrées », est également en développement.

Actuellement, il n'existe pas d'offre de services spécifiques en milieu scolaire pour la saine alimentation. Un comité de réflexion a toutefois été mis en place pour définir comment celle-ci pourrait être intégrée dans les écoles. Cependant, les priorités restent centrées sur les changements climatiques et les systèmes alimentaires durables.

#### **Organisation du travail et diffusion de l'information**

Depuis la pandémie, des conseillères en promotion de la santé œuvrent au niveau local pour la promotion des saines habitudes de vie. Elles interviennent sur plusieurs dossiers et pourraient servir de relais dans les milieux scolaires. Toutefois, il n'existe pas encore d'interlocutrice dédiée à la saine alimentation, et les conseillères terrain ne sont pas directement arrimées avec les écoles. À ce jour, il n'existe pas d'offre de services formelle en milieu scolaire.

La structure finale du modèle de déploiement devrait se préciser avec la mise à jour de la politique-cadre du MEQ, *Pour un virage santé à l'école*, qui est perçue comme un levier pour l'implantation en milieu scolaire.

Actuellement, l'un des principaux mécanismes de diffusion de l'information repose sur les « **Rendez-vous d'Anne-Marie** », des rencontres organisées toutes les six semaines. Ces rencontres regroupent divers intervenant-s, tels que :

- Hygiénistes dentaires,
- Infirmières,
- Conseillères en promotion de la santé, etc.

L'objectif est de diffuser des informations et de partager les nouvelles offres de services. Par ailleurs, des rencontres similaires ont lieu toutes les six semaines avec les cinq CSS anglophones et francophones (où la coordonnatrice promotion-prévention et l'agent-e de planification, de programmation et recherche (APPR) présentent leurs travaux et nouveautés).

Cependant, ce canal de communication présente des limites :

- L'APPR ne dispose que de 5 à 10 minutes pour présenter ses dossiers,
- L'information est ensuite censée être redistribuée aux écoles par les directions des services pédagogiques,
- En pratique, cela fonctionne surtout pour les dossiers prioritaires et les besoins urgents, mais pas de manière optimale pour les offres de services à long terme.

Actuellement, le déploiement des ateliers en milieu scolaire demeure limité, et bien que l'information circule via les *Rendez-vous d'Anne-Marie*, il subsiste des problèmes de pérennité dans les écoles.

### **Déploiement en petite enfance**

En petite enfance, les opportunités de déploiement sont plus nombreuses grâce au regroupement des CPE. La TIR-SHV dispose de fonds pour favoriser l'appropriation du cadre de référence *Gazelle et Potiron*, et les formations sur la saine alimentation sont bien intégrées dans les CPE. Cependant, elles restent une offre parmi d'autres, en concurrence avec des initiatives telles que :

- La pédagogie par la nature,
- Le jeu libre, etc.

Un enjeu majeur demeure : la réticence des éducatrices à cuisiner avec les jeunes enfants par crainte de la complexité et des risques liés à cette activité. Les tentatives d'intégration des ateliers dans les responsabilités des RSGE ont donné peu de résultats jusqu'à présent.

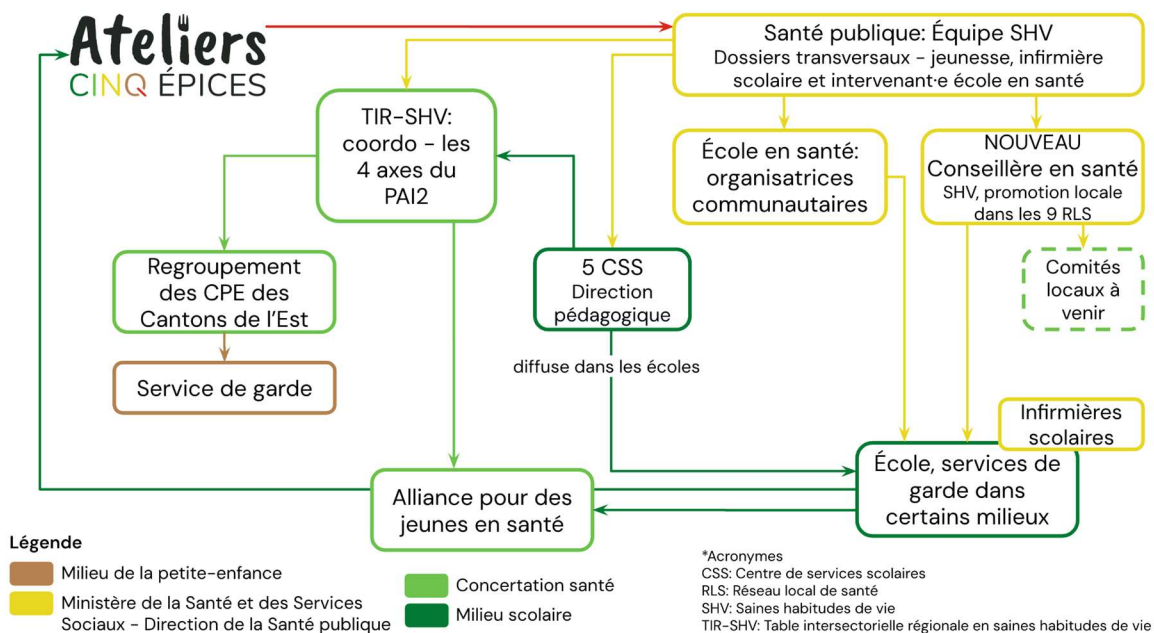


Figure 19. Modèle de déploiement en Estrie

### 2.6.2. Pistes de développement

Pour le moment en Estrie, on juge que le milieu scolaire est saturé; on mise beaucoup sur la petite enfance. Toutefois, un travail de sensibilisation reste à faire auprès des personnes intervenantes. Une perception de complexité ou de dangerosité reste associée à la réalisation des ateliers avec des petits de moins de 5 ans. Une capsule vidéo présentant les étapes de la recette serait intéressante pour les tout-petits.

Le modèle d'arrimage est en train de se mettre en place. Les liens entre la santé et le scolaire ne sont pas très robustes pour le moment. Il y a quand même des initiatives intéressantes, comme l'embauche d'une technicienne en alimentation. Elle sera responsable de déployer le programme des Ateliers au CSS Val-des-Cerfs dans la Haute-Yamaska (Brome). C'est grâce à l'initiative d'une Lab-École et trois autres écoles 2.0 de la région qui se sont rassemblées pour l'occasion.

## 2.7. Côte-Nord

### 2.7.1. Modèle de déploiement

La Côte-Nord représente un autre modèle de déploiement où la Santé publique joue un rôle central, allant jusqu'à offrir l'animation des ateliers directement dans les milieux. Le déploiement repose sur une équipe régionale composée de :

- Une répondante en nutrition ayant un mandat régional,
- Trois nutritionnistes,
- Une technicienne en diététique,
- Une conseillère en promotion de la santé déployée sur le terrain.

Cette équipe est responsable de la formation des animateurs pour les Ateliers cinq épices, ainsi que de leur accompagnement dans divers milieux : écoles, CPE, organismes communautaires (maisons de jeunes, organismes familiaux, etc.). Elles peuvent également assurer l'animation de ces ateliers lorsque nécessaire.

À noter que la majorité des kinésiologues de la région ont également été formés pour animer les ateliers culinaires. Tous ces intervenants font partie de l'équipe Communautés en santé, qui regroupe les spécialistes des saines habitudes de vie (nutritionnistes et kinésiologues).

#### Déploiement en milieu scolaire

Chaque territoire élabore une offre de services scolaire visant une certaine uniformité à l'échelle régionale. Cette démarche est appuyée par l'APPR *École en santé*, qui accompagne également les mises à jour annuelles. À l'échelle régionale, le processus de diffusion de l'offre suit plusieurs étapes :

1. Envoi des offres de services en août aux directions des services éducatifs et aux directions générales par l'APPR.
2. Transmission de l'information aux directions d'écoles, aux psychoéducateurs et aux conseillers pédagogiques par les directions générales.
3. Promotion de l'offre, qui varie selon les territoires :
  - Dans certaines zones, les infirmières scolaires profitent de leur présence accrue en début d'année (dans le cadre des fiches santé des élèves) pour présenter les ateliers aux équipes-écoles.
  - Dans un territoire spécifique, une responsable *École en santé* joue un rôle de liaison avec les écoles depuis plusieurs années.
  - L'offre peut aussi être transmise directement aux directions d'écoles ou aux enseignants par les intervenants ayant déjà un contact établi.
  - À chaque occasion, les intervenants de Santé publique rappellent la disponibilité des ateliers et encouragent leur mise en place.

Bref, la stratégie de diffusion repose sur plusieurs canaux afin d'assurer une meilleure adoption dans les milieux scolaires.

#### Déploiement en petite enfance

Pour le volet petite enfance, le déploiement s’appuie sur le regroupement des CPE de la Côte-Nord. Plusieurs CPE de la région ont déjà été formés grâce à un financement gouvernemental qui a permis :

- La prise en charge des frais de formation,
- La libération des éducatrices pour faciliter leur participation,
- La remise de matériel pédagogique et culinaire aux établissements.

À ce jour, aucune nouvelle demande de formation n’a été enregistrée.

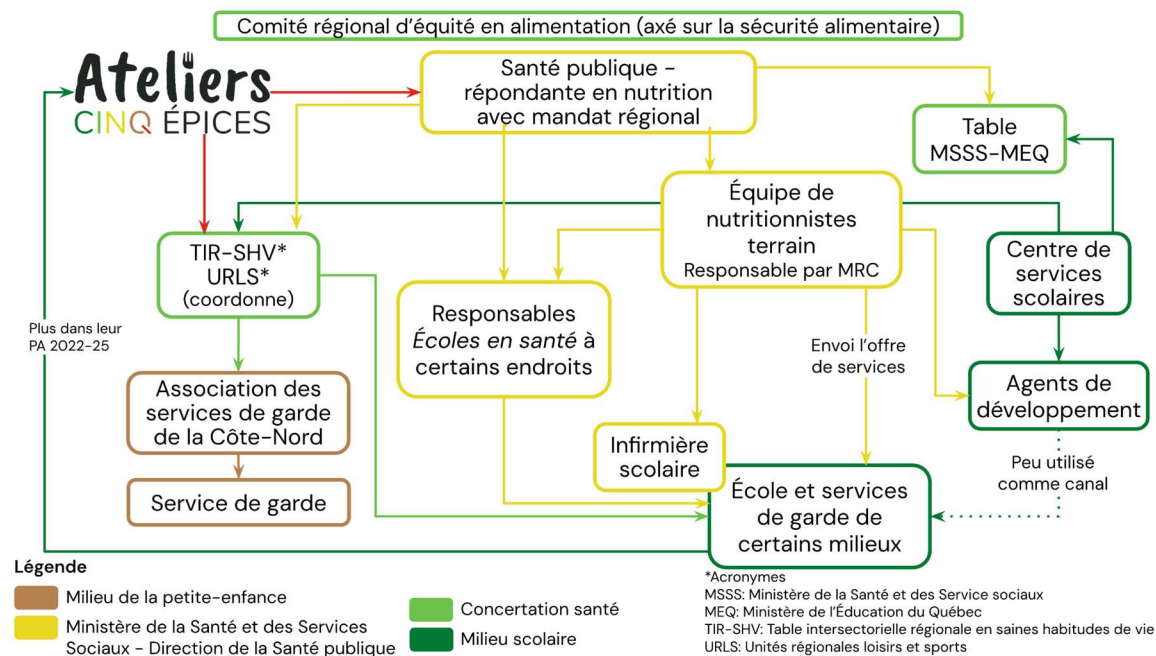


Figure 20. Modèle de déploiement sur la Côte-Nord

### 2.7.2. Pistes de développement

La DSP de la Côte-Nord s’interroge sur la pertinence de continuer à offrir directement l’animation des ateliers culinaires dans les milieux, compte tenu du manque de temps et des autres dossiers à gérer. Toutefois, l’importance d’éduquer les jeunes aux compétences culinaires et à la nutrition reste une priorité, notamment en raison de l’impact positif de ces ateliers sur leur santé. De plus, avec le départ précoce de nombreux jeunes vers d’autres régions pour leurs études, il est crucial qu’ils acquièrent une autonomie alimentaire.

Malgré la formation d’un grand nombre d’écoles, peu d’entre elles animent actuellement les ateliers. En revanche, les services de garde scolaires apparaissent comme un milieu privilégié pour leur mise en place, notamment lors des journées pédagogiques. Les enseignantes de maternelle 4-5 ans semblent également plus enclines à intégrer ces ateliers dans leur planification.

## 2.8. Mauricie–Centre-du-Québec

### 2.8.1. Modèle de déploiement

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie–et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) couvre deux régions administratives, soit la Mauricie et le Centre-du-Québec. Le travail de la santé publique dans ces deux régions se concentre sur la promotion de la saine alimentation pour les jeunes de 0 à 17 ans, à travers plusieurs programmes et interventions.

L'équipe dédiée à la saine alimentation est composée de divers professionnels spécialisés dans la nutrition et la promotion de la santé, chacun ayant des responsabilités et objectifs bien définis :

1. APPR et nutritionniste en saine alimentation :
  - Responsabilités principales : Championne du programme OIO (Outil de lutte à l'obésité);
  - Promotion de la littératie alimentaire dans tous les milieux de la petite enfance et scolaire;
  - Soutien à l'image corporelle positive;
  - Répondante aux demandes du MSSS.
2. Deux nutritionnistes pour les volets petite enfance et scolaire :
  - Transfert de connaissances aux intervenants travaillant auprès des 0-17 ans;
  - Accompagnement des milieux scolaires et de la petite enfance dans l'adoption de saines habitudes alimentaires.
3. Nutritionniste et technicienne en diététique communautaire pour les 0-5 ans :
  - Transfert de connaissances et animation dans les organismes communautaires visant les familles vulnérables ayant des enfants de 0-5 ans.

En ce qui concerne la promotion de l'offre de services, plusieurs voies sont utilisées, en fonction des deux régions. En Mauricie, les APPR sont responsables du transfert de l'offre de services directement aux écoles et des envois par courriel aux CSS. Une formatrice régionale est également présente pour soutenir ces démarches. Au Centre-du-Québec, les mêmes conseillères PP assurent l'envoi de l'offre aux écoles et CSS, mais il n'y a pas de formatrice régionale.

Pour le secteur de la petite enfance, les projets de jardinage ont particulièrement bien fonctionné jusqu'à présent. Actuellement, ce sont principalement les nutritionnistes de la santé publique qui ont été formées aux Ateliers cinq épices et qui démarchent individuellement les différents milieux éducatifs pour promouvoir l'alimentation saine.

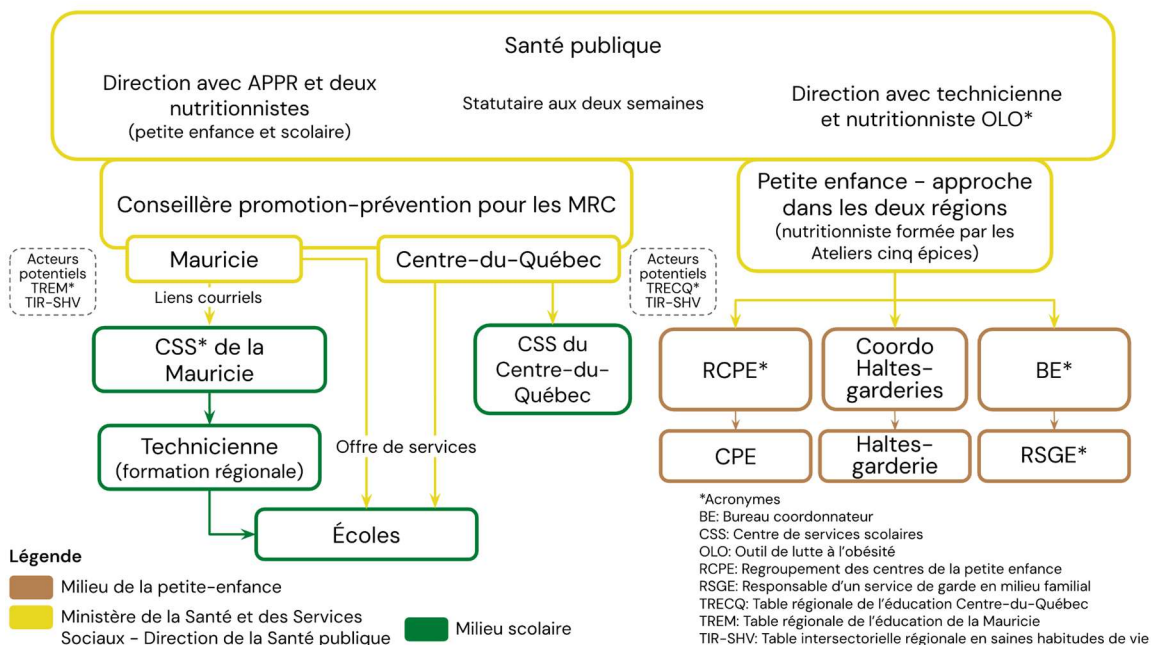


Figure 21. Modèle de déploiement en Mauricie-Centre-du-Québec

### 2.8.2. Pistes de développement

Un des principaux enjeux est que la Santé publique assure la promotion des offres de services des partenaires, y compris les Ateliers cinq épices, mais il n'existe actuellement pas d'indicateurs de résultats pour évaluer l'efficacité de cette tâche. Bien que la promotion des ateliers de cuisine et de nutrition soit incluse dans le nouveau plan d'action local avec les nutritionnistes, elle n'est pas encore intégrée dans le plan d'action régional, ce qui limite la visibilité de ces initiatives à l'échelle régionale.

Il reste également difficile d'établir des contacts avec le milieu scolaire. Pour atteindre les écoles de manière efficace, il est crucial d'arriver avec des ressources clés en main, mais les interventions axées sur le jeu libre semblent favoriser une meilleure adhésion des établissements scolaires.

Actuellement, à la Direction de la santé publique, une équipe de trois personnes est responsable des initiatives suivantes :

1. Le programme *Petit ambassadeur*
2. Le portrait diagnostique et le réseau de sécurité alimentaire : *Écollation*
3. La mobilisation sur le territoire en collaboration avec le ministère de la Famille et d'autres acteurs communautaires

Une piste d'amélioration serait de désigner une personne responsable de la saine alimentation dans chaque école. Cela permettrait de mieux structurer les actions et d'assurer une continuité dans la mise en œuvre des initiatives.

En septembre prochain, la DSP prévoit de former les futures enseignantes au préscolaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Selon les professionnels, il est plus facile de former les futurs enseignant·es que les enseignant·es en poste, qui sont souvent débordé·es par leurs nombreuses responsabilités. L'objectif est de faire de la saine alimentation une véritable culture éducative dès le début de la formation des enseignants.

Il est important de noter que la littératie alimentaire demeure une priorité dans la région, mais le déploiement de ces initiatives dépend encore largement des motivations individuelles des directions d'école et des enseignantes. Une plus grande structuration et une approche centralisée pourraient aider à accroître la portée de ces efforts.

## 2.9. Capitale-Nationale

### 2.9.1. Modèle de déploiement

Le déploiement des activités des Ateliers cinq épices dans la Capitale-Nationale est souvent cité comme un modèle, bien que son développement soit aujourd'hui plus complexe en raison de la disparition du budget de la politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) pour les écoles.

Au sein de la DSP, le Service des communautés saines, durables et inclusives assure la coordination avec deux équipes distinctes. L'une d'elles est dédiée à la promotion et à la prévention, travaillant principalement avec le milieu scolaire et la petite enfance.

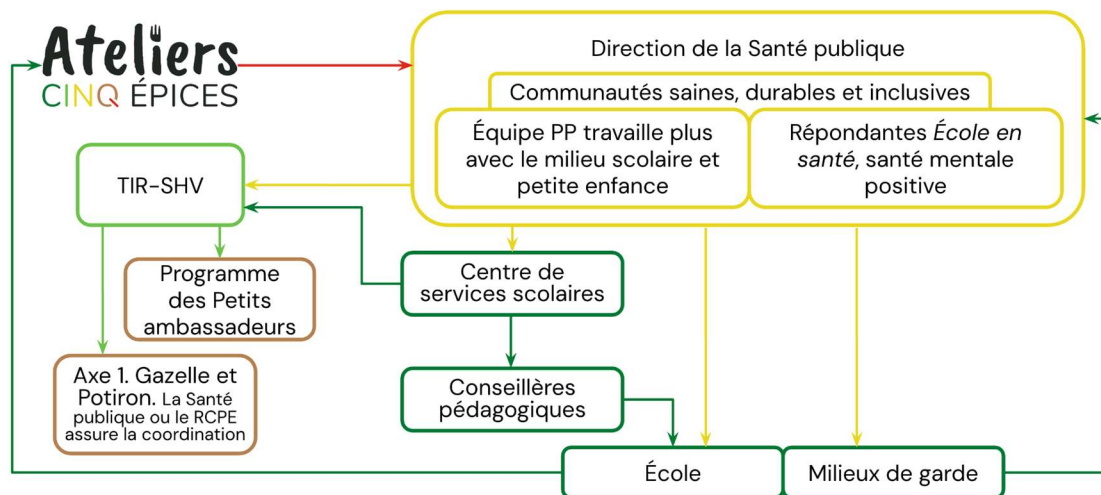
Par ailleurs, plusieurs acteurs complémentaires interviennent dans les écoles, notamment les conseillers en santé mentale, les spécialistes en prévention des dépendances et ceux en gestion du temps d'écran. Ces équipes sont toutes rattachées à la structure de promotion/prévention.

La répondante régionale en nutrition joue un rôle central en assurant une référence régionale et en soutenant le déploiement des initiatives selon les indices de vulnérabilité des milieux. Des rencontres régulières sont organisées avec les répondantes des CSS pour établir des bilans et dresser des portraits des écoles concernées. Certaines représentantes du réseau de l'éducation privée y participent également.

La communication avec les écoles demeure toutefois un défi de taille. Selon les CSS, les demandes provenant de l'externe sont souvent ignorées. Pour pallier ce problème, la répondante du CSS agit comme intermédiaire en relayant les courriels aux écoles, augmentant ainsi les chances de prise en compte. De plus, la surcharge de sollicitations constitue un frein, notamment pour les écoles les plus défavorisées.

Dans le cadre du déploiement initial, la formation des enseignants a connu une première vague, bien que la participation ait été plus significative dans les services de garde, qui offrent davantage de flexibilité. Ces milieux permettent d'intégrer les ateliers dans des groupes incluant enseignants et techniciens. Ces dernières années, la formation a été principalement déployée en maternelle et dans les services de garde. Souvent, l'entente est conclue directement entre Ateliers cinq épices et l'école, qui signe les documents nécessaires avant de recevoir le matériel.

Concernant la petite enfance, le déploiement se fait par territoire. Toutefois, les critères d'admissibilité au budget de la PGPS étant plus stricts, certains milieux sont exclus. L'implantation des ateliers Ateliers cinq épices est facilitée lorsque les intervenantes terrain prennent l'initiative de les intégrer. Ces ateliers s'alignent parfaitement avec l'axe 1 du cadre de référence *Gazelle et Potiron*.



#### Légende

■ Milieu de la petite-enfance  
■ Ministère de la Santé et des Services Sociaux – Direction de la Santé publique

■ Concertation santé  
■ Milieu scolaire

\*Acronymes  
 RCPE: Regroupement des centres de la petite enfance  
 TIR-SHV: Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie

Figure 22. Modèle de déploiement dans la Capitale-Nationale

### 2.9.2. Pistes de développement

Dans la région, la littératie alimentaire demeure un enjeu central. Les acteurs locaux, notamment la TIR et la DSP, collaborent depuis longtemps pour structurer leur approche.

Divers modèles ont été expérimentés, notamment avec le Pignon Bleu, un organisme communautaire qui forme les intervenants scolaires. Une des stratégies testées consistait à faire animer une première activité par l'organisme pour rassurer les écoles face à une nouvelle démarche. Malgré un fort roulement de personnel, cette approche a montré un certain potentiel.

Actuellement, le déploiement des ateliers marque un ralentissement dans les écoles et services de garde. Si aucun retour négatif sur le programme n'a été signalé, le manque de ressources humaines constitue un obstacle majeur.

Toutefois, les partenaires ne souhaitent pas externaliser l'animation des ateliers. L'expérience de Québec en forme a démontré que lorsque les financements cessent, les projets disparaissent. C'est pourquoi l'approche privilégiée repose sur un renforcement des compétences internes et une motivation intrinsèque des milieux scolaires, bien que cela demeure un défi dans un contexte de pénurie de personnel.

Enfin, il apparaît nécessaire d'obtenir davantage de données sur l'implantation des ateliers afin d'évaluer leur impact et leur pérennité. Certains acteurs envisagent même d'intégrer la littératie alimentaire au programme scolaire, une piste qui mériterait d'être explorée plus en profondeur.

## 2.10. Abitibi-Témiscamingue

### 2.10.1. Modèle de déploiement

Dans la région, les priorités actuelles en matière d'alimentation s'alignent sur le nouveau cadre de référence sur l'alimentation responsable et locale, dont la publication est encore en attente. Ces priorités portent principalement sur l'accès physique et économique aux aliments. Bien que la littératie alimentaire soit en développement, elle cible en particulier les communautés autochtones et les centres jeunesse.

La collaboration avec les établissements scolaires repose sur un canal structuré en passant par la Table interordres des directions des CSS (Table des DG). Cela facilite la communication avec les professionnel·les en milieu scolaire. Un de ses membres siège également à la Table intersectorielle régionale, jouant ainsi un rôle de relais essentiel.

Lors de l'implantation des ateliers, les répondantes ont dû soutenir certains milieux qui ne remplissaient pas les critères habituels d'admissibilité. Cela a notamment permis la formation de deux intervenants au lieu de quatre dans certains cas. Un défi majeur identifié concerne les écoles dont l'indice de milieu socio-économique (IMSE) est trop bas : ces établissements, bien que très motivés, disposent de moins de ressources pour mettre en place ces initiatives.

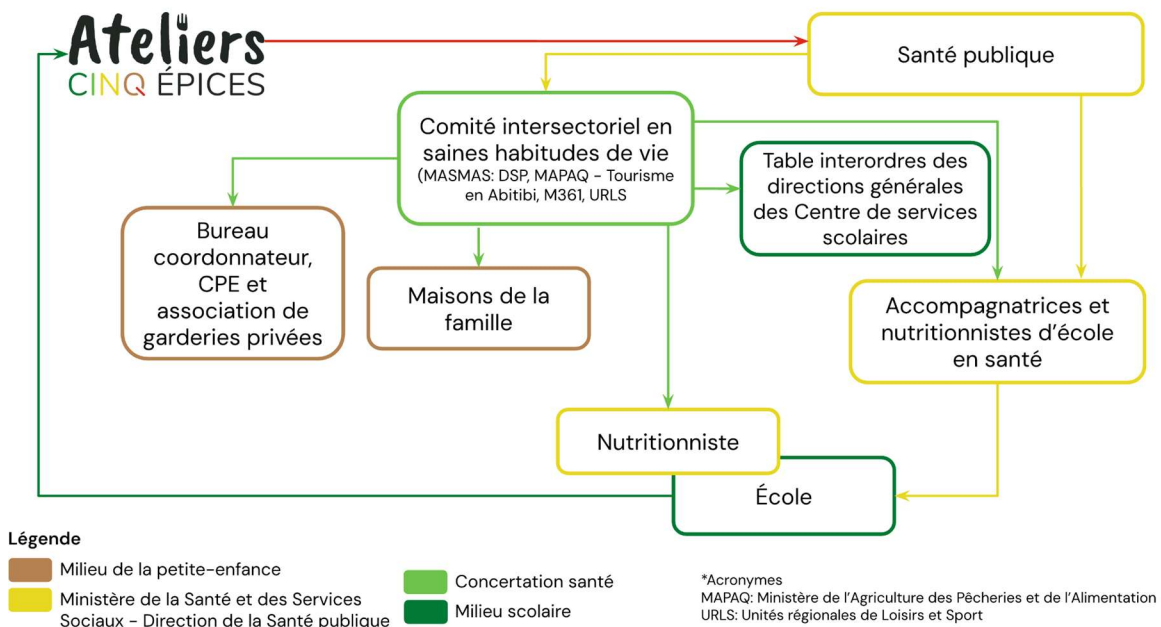


Figure 23. Modèle de déploiement en Abitibi-Témiscamingue

En ce qui concerne la petite enfance, la TIR-SHV assure le déploiement par le biais de l'axe 1 du programme *Gazelle et Potiron*. L'absence d'une table petite enfance régionale a nécessité une approche alternative. Un événement régional a été organisé

afin de réunir les directions générales des CPE qui jouent un rôle central dans la diffusion de l'information. Un représentant des CPE siège à la TIR et assure le relais des informations après ces rencontres.

Dans une volonté d'inclure les milieux privés, la région prévoit de s'appuyer sur une association qui prendra en charge leur déploiement à titre gracieux. À ce jour, l'offre de services dédiée à la petite enfance a déjà été transmise aux acteurs concernés.

### **2.10.2. Pistes de développement**

Le déploiement des initiatives en Abitibi-Témiscamingue repose sur deux axes majeurs :

- L'arrimage avec les initiatives régionales axées sur l'accès physique et économique aux aliments.
- L'élargissement de l'offre aux milieux de garde, suivant la dynamique engagée lors de la rencontre régionale avec les directeurs des CPE.

## 2.11. Montréal

### 2.11.1. Modèle de déploiement

La Direction de la santé publique régionale à Montréal est organisée en plusieurs antennes locales, rendant les actions spécifiques adaptées aux besoins de chaque secteur. Au niveau de la métropole, les priorités de santé publique se concentrent principalement sur des enjeux tels que l'insécurité alimentaire et l'alimentation durable, plutôt que sur la littératie alimentaire, bien que cette dernière demeure un volet important dans le portefeuille d'interventions de la DSP. En ce sens, le Conseil du système alimentaire montréalais joue un rôle clé dans les actions liées à ces enjeux.

À l'échelle locale, les CIUSSS ont relativement peu de ressources dédiées à la santé publique dans leurs secteurs respectifs. Ces ressources sont davantage mobilisées pour des actions de lutte contre la pauvreté que pour la promotion des SHV à ce jour.

Concernant le déploiement des Ateliers cinq épices, l'offre a été diffusée au sein du secteur des environnements favorables, spécifiquement pour les tranches d'âge 0-25 ans et plus précisément pour le sous-service des 0-5 ans, qui est lié aux tables de concertation pour les jeunes enfants et aux CPE. La DSP régionale a transféré cette offre aux intervenantes en petite enfance, qui, à leur tour, accompagnent les CPE et les services éducatifs à l'enfance plus largement, en veillant à intégrer les ateliers de façon appropriée dans leurs interventions.

Au niveau scolaire, la DSP entretient des liens principalement avec les nutritionnistes des CSS. Ces nutritionnistes jouent un double rôle : d'une part, ils assurent les services alimentaires dans les écoles, et d'autre part, ils interviennent dans le cadre de l'éducation à la saine alimentation. Toutefois, la DSP ne peut pas interpeller directement les directions d'écoles ni diffuser des informations ou des offres de services sans passer par ces professionnels, ce qui limite la communication directe avec les établissements scolaires.

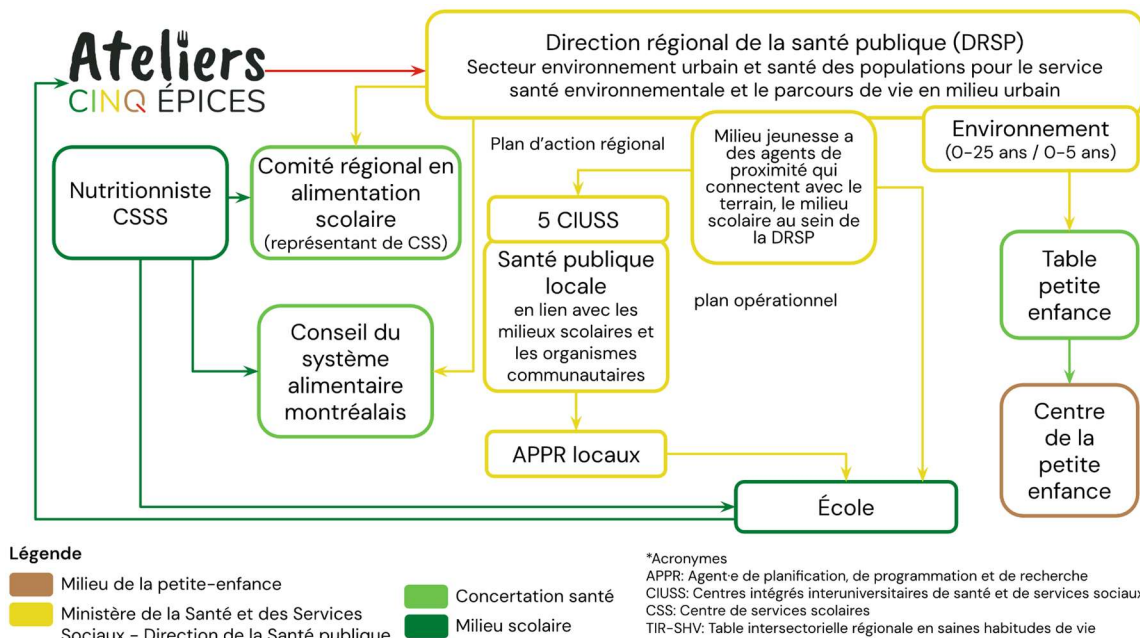


Figure 24. Modèle de déploiement à Montréal

### 2.11.2. Pistes de développement

Les répondantes à la DSP indiquent qu'elles conserveraient le même modèle de déploiement si c'était à refaire. Elles constatent que les équipes de saines habitudes de vie et de l'équipe jeunesse commencent à mieux communiquer et à établir des liens entre leurs thématiques, en particulier en ce qui concerne le milieu scolaire. Elles soulignent que cet effort de coordination est un premier pas important, mais qu'il existe encore des possibilités d'élargir les contacts avec d'autres acteurs dans les écoles. Cette ouverture pourrait aider à accélérer le déploiement des initiatives, notamment en impliquant davantage de professionnels au sein des établissements scolaires.

En conclusion, la DSP de Montréal met l'accent sur la complémentarité entre les actions de prévention et d'éducation à la saine alimentation et les autres enjeux de santé publique comme l'insécurité alimentaire et l'alimentation durable. Cependant, le modèle de déploiement demeure en constante évolution et nécessite encore un certain travail de coordination pour maximiser l'impact des initiatives auprès des écoles et des services à la petite enfance.

## 2.12. Lanaudière

### 2.12.1. Modèle de déploiement

La DSP de Lanaudière est structurée autour de cinq équipes, avec la responsable du dossier nutrition faisant partie de l'équipe de promotion et prévention de la santé intitulée « Milieux favorables à la santé et au développement des individus ». Cette équipe s'occupe également de la santé mentale positive. En matière de saines habitudes de vie, trois APPR en nutrition et une nutritionniste en petite enfance interviennent. La répondante régionale en nutrition se charge de la planification de l'offre de services et supervise les dossiers « École en santé » et « Alimentation des jeunes d'âge scolaire ».

Les professionnels dans les écoles sont connectés par l'intermédiaire des infirmières, qui ne font cependant pas partie de l'équipe Ateliers cinq épices. Les infirmières servent de porte d'entrée pour plusieurs activités de prévention, mais elles ne sont pas impliquées directement dans l'Atelier cinq épices. Les accompagnateurs et accompagnatrices *École en santé*, qui font partie de l'équipe de santé mentale, sont également des points d'entrée dans les écoles. Ils sont responsables de rencontrer les directions scolaires et de présenter les offres de services. La santé publique est présente à la TIR-SHV et à la concertation régionale en petite enfance.

La DSP collabore avec les quatre CSS anglophones et francophones pour développer et promouvoir l'offre de services. Les interlocutrices des CSS incluent les coordonnatrices des services complémentaires et les conseillères pédagogiques en saines habitudes de vie ou en préscolaire.

Le déploiement des Ateliers cinq épices dans le milieu scolaire s'est déroulé en deux phases, avec une pause durant la pandémie. Avant cette période, trois animatrices régionales avaient été formées : deux collègues en promotion de la santé et une intervenante d'un organisme communautaire qui animait déjà des ateliers culinaires (La Soupière). Les deux coordonnatrices des services complémentaires des CSS étaient responsables de l'identification des critères de déploiement, de l'élaboration de l'offre de services et de sa diffusion aux écoles correspondantes via un document synthèse d'une page. Dans le secteur nord, pratiquement toutes les écoles étaient concernées, tandis que dans le secteur sud, l'approche était plus ciblée en raison du faible nombre d'écoles considérées comme défavorisées. Le modèle de déploiement était basé sur le principe du « premier arrivé, premier servi » : une quinzaine d'écoles se sont manifestées, et finalement, 11 ont été formées. À cette époque, en partenariat avec Nourrir Lanaudière et la TIR, deux trousseaux ont été achetées pour former deux organismes communautaires, mais cette initiative n'a pas abouti.

Après la pandémie, l'intérêt a diminué. Les répondantes ont relancé les organismes, mais aucun n'a manifesté d'intérêt, principalement en raison du manque de

ressources et de personnel. Les écoles ont également été sollicitées à nouveau, et six nouvelles écoles (dont deux qui s'étaient déjà manifestées avant la pandémie) ont suivi la formation en ligne. La même stratégie de communication via le « one-pager » a été utilisée. La DSP avait décidé que la formation passerait par la santé publique, ce qui représentait un beau partenariat, mais la transition vers le virtuel a quelque peu affaibli cette collaboration. Les répondantes sont désormais moins informées et impliquées dans les activités des écoles.

La TIR-SHV a joué un rôle de soutien ponctuel. La Table en sécurité alimentaire a acheté une trousse supplémentaire, soutenue par la TIR-SHV, qui a financé l'achat d'aliments pour la formation pratique.

Pour la petite enfance, une formation pour les halte-garderies sera bientôt organisée.

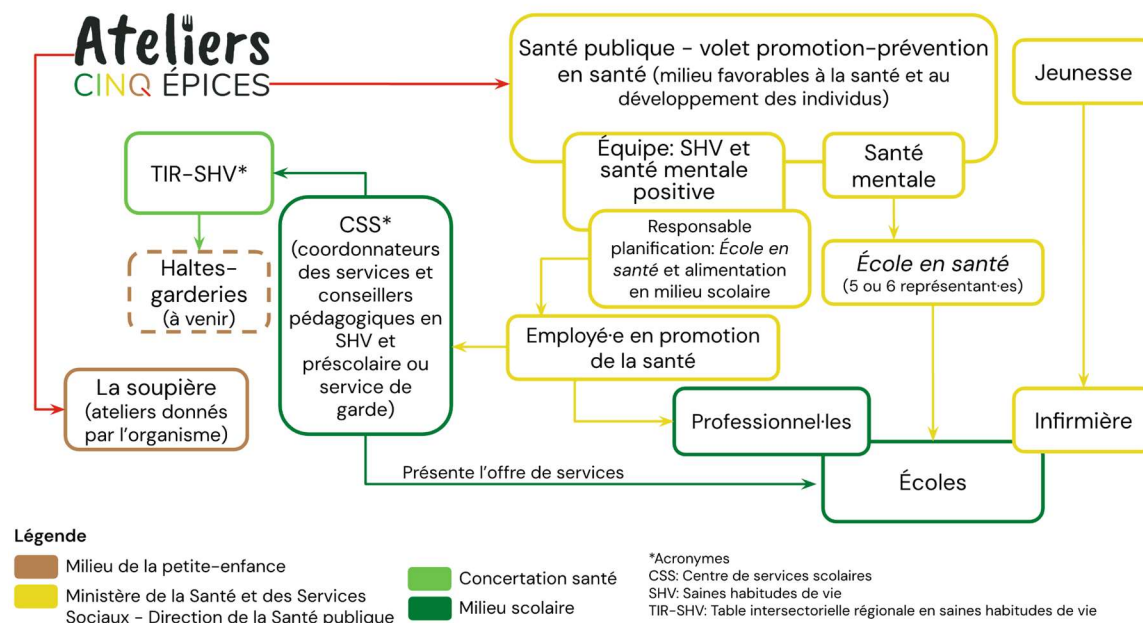


Figure 25. Modèle de déploiement dans Lanaudière

### 2.12.2. Pistes de développement

Dans le plan stratégique de la DSP, l'alimentation est identifiée comme un déterminant clé de la santé. Les priorités pour ce déterminant incluent le développement des compétences et connaissances chez les jeunes, la promotion d'un environnement sain, ainsi qu'une influence auprès des décideurs. Cependant, la santé mentale occupe actuellement une place prédominante, tandis que les saines habitudes de vie sont moins au cœur des préoccupations et discussions. Il devient essentiel de sensibiliser les écoles, qui sont déjà fortement sollicitées sur les questions de santé mentale et font face à d'autres enjeux, notamment l'offre alimentaire en milieu scolaire et l'insécurité alimentaire.

Le déploiement des programmes reste complexe, car il est difficile de suivre l'utilisation du matériel dans les écoles. Une employée a effectué plusieurs relances auprès des 11 écoles formées lors de la première phase, en collaboration avec la coordonnatrice du CSS, qui a menacé de récupérer le matériel en cas de non-retour. Pourtant, aucune réaction n'a été enregistrée de la part des écoles, ce qui illustre une tendance générale dans le milieu scolaire. Il en va de même pour la formation sur le contexte des repas : une fois celle-ci terminée, les retours se font rares. Le réinvestissement reste un défi dans la plupart des initiatives, car les écoles jouissent d'une grande autonomie et l'équilibre entre soutien externe et gestion interne est difficile à maintenir.

Cependant, pour la DSP, le programme des Ateliers cinq épices demeure validé, pertinent et clé en main.

## 2.13. Montérégie

### 2.13.1. Modèle de déploiement

En Montérégie, c'est le CISSS de la Montérégie-Centre qui a la responsabilité de la Santé publique pour toute la région. L'équipe régionale de la DSP regroupe entre sept et huit professionnel·les travaillant en lien avec le milieu scolaire sur des thématiques variées. Les répondantes de la DSP offrent un soutien et un accompagnement aux intervenant·es pivots locaux (APPR) qui prennent contact avec les écoles. Un des défis majeurs réside dans le fait que les agents pivots des deux autres zones de la Montérégie ne sont pas rattachés au même CISSS, ce qui crée des difficultés de coordination. De plus, la région ne compte qu'une douzaine d'agents pivots pour l'ensemble de la Montérégie, ce qui limite la capacité d'intervention.

En ce qui concerne la saine alimentation, celle-ci n'a pas toujours été priorisée. Il n'y avait d'ailleurs personne d'attribué spécifiquement à cette thématique jusqu'à récemment, ce qui signifie qu'il reste encore beaucoup à construire sur ce sujet.

Sur le plan des priorités dans les écoles, les SHV avaient suscité un engouement il y a environ dix ans, mais aujourd'hui, ce sont d'autres thèmes qui prennent le devant, tels que la santé mentale, le climat de classe, la sécurité alimentaire et les enjeux liés aux changements climatiques.

Actuellement, les ressources régionales travaillent pour outiller les intervenants pivots, qui, à leur tour, proposent des initiatives ou approches aux écoles en fonction des priorités spécifiques de chaque milieu. Il est important de noter que la DSP n'impose pas la mise en place systématique des ateliers dans les écoles. Les interventions sont donc flexibles et adaptées aux besoins locaux.

Les CSS disposent de personnes-ressources *École en santé*, qui se joignent à la DSP lors des rencontres régionales pour relayer les informations et échanger sur les bonnes pratiques et programmes. Ces personnes sont souvent des relais importants avec les écoles, bien que cela varie considérablement d'un CSS à l'autre. En moyenne, trois à cinq rencontres sont organisées chaque année pour échanger sur les bonnes pratiques.

Il arrive également que certaines écoles fassent directement appel aux ateliers Ateliers cinq épices pour la formation dans leur établissement. Cependant, la DSP souhaite être informée de ces démarches, car l'implantation des ateliers dans une école peut également servir de porte d'entrée pour d'autres programmes et initiatives de la santé publique.

Globalement, le déploiement des ateliers Ateliers cinq épices en Montérégie a été assez limité. Un des obstacles majeurs est l'exigence du nombre minimal de

personnes formées pour chaque atelier, ce qui rend difficile l'implantation dans certaines écoles. Malgré tout, la DSP reconnaît la qualité du programme, le considérant comme un outil « clé en main » efficace. Ce programme a été promu via les canaux habituels de la DSP, notamment dans l'infolettre régionale, et a été présenté de manière plus détaillée lors d'une rencontre régionale à l'automne dernier.

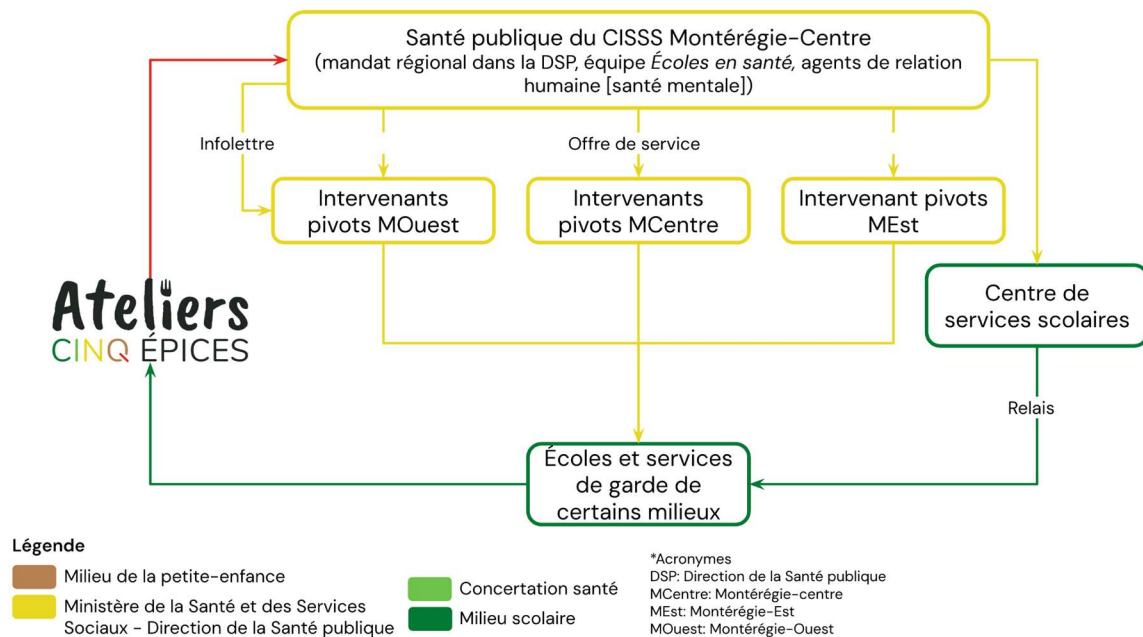


Figure 26. Modèle de déploiement en Montérégie

### 2.12.2. Pistes de développement

D'abord, il faut noter que la Santé publique de la Montérégie a investi l'approche *École en santé* pour le déploiement de son offre de services, mais on a réalisé que c'est une approche très théorique qui a mauvaise réputation. Un enjeu de l'approche est que la reddition de compte est unilatérale du côté de la santé, l'éducation n'a aucun compte à rendre et l'inclut rarement dans ses approches et autres documents cadres.

Le développement des ateliers ne peut pas se faire par des animations externes, même si c'est ce que les écoles demandent, on n'a pas les ressources et ce n'est pas durable. On désire aussi que les liens se créent avec les professionnels internes à l'école, c'est plus durable.

Une piste de développement serait peut-être les comités de parents, qui sont un bon lieu d'influence, ou même des bénévoles ou aînés localement. Plusieurs projets demandent au conseil d'établissement et comité de parents que le projet ne soit pas que porté par les enseignantes.

## 2.14. Bas-Saint-Laurent

### 2.14.1. Modèle de déploiement

Au CISSS du Bas-Saint-Laurent, la Direction de santé publique est responsable du dossier Saine alimentation, développement des communautés et pauvreté. Ce mandat est porté par une APPR régionale, également répondante en nutrition. Cette thématique est intégrée à l'équipe Développement des communautés, qui regroupe les organisateurs communautaires (OC) et les APPR en saines habitudes de vie, chacun ayant des mandats locaux adaptés aux différentes MRC. Par ailleurs, la DSP collabore étroitement avec l'équipe de développement global de l'enfant, qui agit à l'échelle régionale en partenariat avec le réseau scolaire et les acteurs de la petite enfance.

Bien que les interventions axées sur le développement des habiletés individuelles ne modifient pas directement les déterminants structurels de la santé, elles peuvent compléter d'autres initiatives. Ainsi, la DSP apporte son soutien à des projets alignés avec ses objectifs, notamment par le biais de concertations locales et régionales, comme les démarches COSMOSS et TIR-SHV.

L'accès physique aux aliments constitue également un axe d'intervention majeur, avec des initiatives telles que les jardins collectifs et les épiceries solidaires. Toutefois, le déploiement des ateliers Ateliers cinq épices ne relève pas directement de la DSP. Ces ateliers peuvent être proposés localement, mais leur implantation passe principalement par les tables COSMOSS, qui sont présentes sur l'ensemble du territoire et étroitement liées à la TIR-SHV. De nombreuses actions de promotion et de prévention sont ainsi portées par ces instances, tandis que la DSP joue un rôle de soutien et d'accompagnement.

Dans le milieu scolaire, la structure de déploiement repose sur des répondants *École en santé*, qui siègent à la Table MSSS-MEQ et sont également impliqués dans la TIR-SHV.

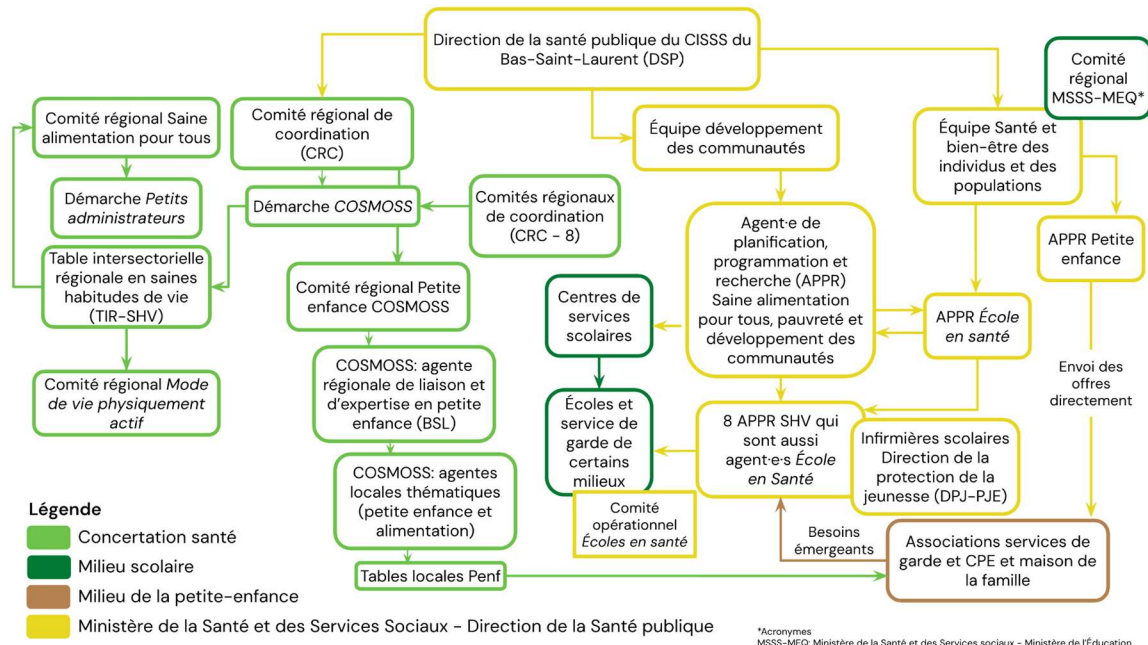


Figure 27. Modèle de déploiement dans le Bas-Saint-Laurent

### 2.14.2. Pistes de développement

Dans le Bas-Saint-Laurent, toute proposition de développement doit impérativement transiter par COSMOSS, qui constitue l'instance territoriale multisectorielle de référence.

## 2.15. Baie-James

### 2.15.1. Modèle de déploiement

La région sociosanitaire #18 est composée de neuf communautés autochtones, où le français constitue la troisième langue d'usage.

Une répondante en nutrition et en sécurité alimentaire, relevant du MSSS, est en poste à Mistissini. Il n'existe pas de TIR-SHV dans la région, mais un Comité d'accès aux aliments sains, auquel participent le gouvernement cri et les instances de santé, assure une certaine coordination des initiatives.

Plusieurs programmes fédéraux y sont implantés, notamment des initiatives de prévention du diabète ciblant les communautés autochtones. Toutefois, les financements et programmes provinciaux y sont moins présents.

La DSP ne diffuse pas directement son offre de services aux écoles. Elle collabore plutôt avec le Cree School Board pour le déploiement d'initiatives spécifiques, comme les programmes de petits déjeuners. Sur le terrain, des APPR sont actifs, mais leur intervention se concentre davantage sur la sécurité alimentaire que sur la littératie. En complément, des professionnels de la santé, présents au sein des communautés, assurent des services cliniques et de promotion de la santé, notamment en animant des ateliers dans les écoles ou auprès des populations locales (avec une moyenne de 1 à 3 professionnels par communauté).

Les Ateliers cinq épices sont peu connus dans la région, où l'anglais est la langue de travail dominante. De son côté, Québec en forme est peu impliqué, se limitant à un représentant siégeant au Comité pour les aliments sains et à l'octroi ponctuel de financements.

Dans les communautés, des comités locaux de santé holistique jouent un rôle structurant dans les initiatives en lien avec la santé et l'alimentation.

Par ailleurs, divers types d'ateliers ont été déployés dans les écoles, notamment un récent programme portant sur les boissons saines. Un autre programme, géré par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, a récemment été mis à jour. Il propose des ateliers culinaires et des activités de sensibilisation à la saine alimentation, spécifiquement conçus pour les populations autochtones et traduits dans les deux langues officielles. Auparavant, la coordination relevait des services de santé, tandis que le déploiement était assuré par les Centres locaux de services communautaires (CLSC) et le personnel scolaire. Désormais, la nouvelle version du programme sera directement intégrée aux écoles.

En ce qui concerne la petite enfance, bien que la région dispose de garderies, aucun programme spécifique n'a été développé à ce jour, selon notre répondante

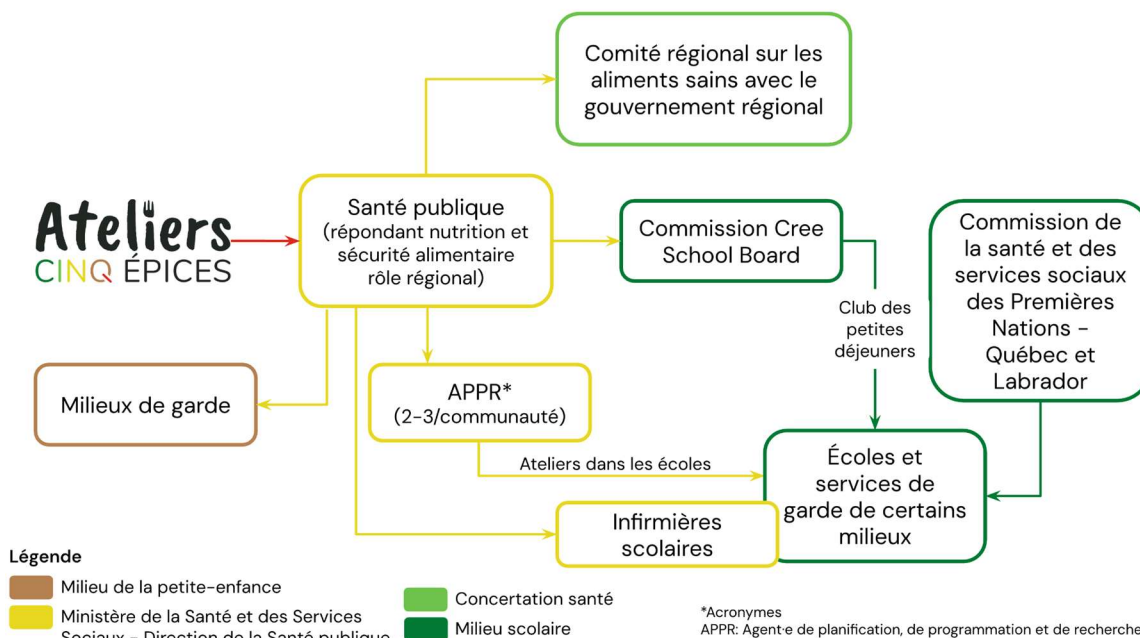


Figure 28. Modèle de déploiement à la Baie-James

### 2.15.2. Pistes de développement

Pour assurer le développement du programme Ateliers cinq épices dans la région de la Baie-James, il est essentiel d'en adapter le contenu aux réalités culturelles locales et d'en assurer la traduction. Une harmonisation avec les CSS et les dynamiques scolaires sera également nécessaire, particulièrement en raison du fort roulement du personnel, ce qui rend peu réaliste un modèle d'animation endogène.

Par exemple, un volet spécifique pourrait être élaboré pour refléter les pratiques alimentaires des communautés autochtones, mettant l'accent sur l'utilisation de produits locaux plutôt que sur des aliments transformés, souvent coûteux et de qualité variable. La DSP se dit prête à s'impliquer en amont dans la conception du contenu et la réflexion sur les modalités de déploiement, en tenant compte des particularités régionales.

Toutefois, des ressources financières devront être mobilisées pour assurer la traduction et l'adaptation culturelle du programme.

## 2.16. Outaouais

### 2.16.1. Modèle de déploiement

En Outaouais, la DSP s'implique activement dans les instances de concertation régionales, telles que la TIR-SHV, afin de coordonner les actions en matière de promotion de la santé et des saines habitudes de vie. Bien que les Ateliers cinq épices soient inscrits comme intervention prioritaire dans le plan d'action, d'autres thématiques comme la santé mentale et les systèmes alimentaires durables ont pris une place prépondérante depuis la pandémie. Toutefois, un retour des préoccupations liées à l'alimentation se fait sentir, particulièrement concernant l'accessibilité et la sécurité alimentaire dans un contexte inflationniste. De plus, les écoles commencent à manifester des demandes pour des initiatives telles que les jardins scolaires, l'installation de cuisines, et l'amélioration des lunches.

Un défi majeur dans la région est l'absence de nutritionnistes dans les CSS, ce qui rend les intervenants scolaires moins confiants dans leurs compétences pour traiter des questions de saine alimentation. Cela génère un besoin d'accompagnement et de soutien pour mettre en œuvre des initiatives de manière effective.

L'organisation de la DSP en Outaouais repose sur un niveau régional dans le domaine de la promotion et de la prévention de la santé (APPR), ainsi que des conseillères et conseillers en promotion de la santé (CPS), répartis par secteur (scolaire ou communautaire). Ces intervenant·es sont responsables de diffuser les offres de services dans leurs milieux respectifs et de faire remonter les besoins des écoles et des milieux communautaires. Il existe une segmentation sectorielle et thématique, avec l'APPR en charge de la saine alimentation dans le secteur communautaire, mais couvrant aussi le scolaire dans le cadre de ses responsabilités.

Les offres de services sont principalement diffusées via les CPS, qui utilisent divers canaux pour relayer l'information. Cela inclut les rencontres directes, l'envoi de courriels, ainsi que la diffusion d'informations par l'intermédiaire du sous-comité scolaire de la TIR-SHV, qui publie un bulletin régulièrement destiné aux milieux éducatifs et communautaires. En petite enfance, le processus de diffusion suit un modèle similaire, avec un sous-comité spécifique à la petite enfance au sein de la TIR-SHV et une circulation de l'information via les CPS.

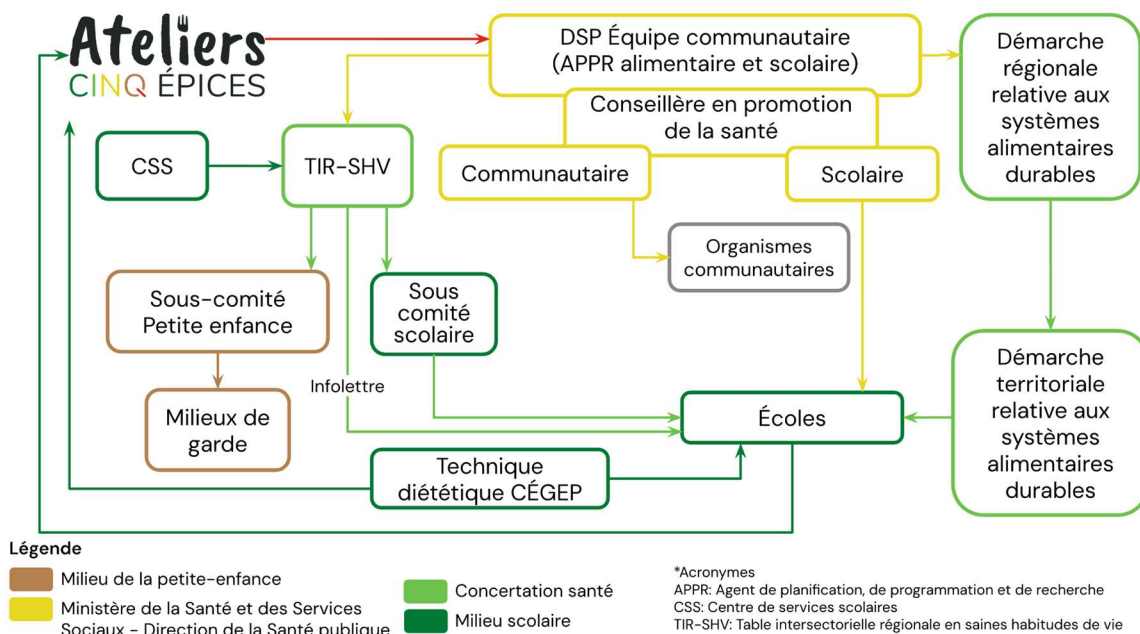


Figure 29. Modèle de déploiement en Outaouais

### 2.16.2. Pistes de développement

Le déploiement des Ateliers cinq épices dans l'Outaouais rencontre plusieurs obstacles importants. En premier lieu, l'absence de nutritionnistes dans les écoles, la faible motivation des milieux à adopter les interventions, et les barrières d'accès liées aux critères de qualification des participants. Lorsqu'un milieu décide de se lancer dans un projet, il contacte directement les Ateliers cinq épices, mais la DSP ne reçoit pas de retour systématique d'information. Il serait utile de mettre en place un mécanisme de suivi afin de recueillir ces retours d'expérience, ce qui permettrait de mieux évaluer l'impact et d'ajuster les interventions en conséquence.

Pour que les Ateliers cinq épices se développent davantage, il est essentiel qu'ils s'intègrent à d'autres initiatives prioritaires dans la région. Par exemple, il existe une démarche régionale et des initiatives locales liées aux systèmes alimentaires durables, qui pourraient offrir un levier pour les Ateliers cinq épices si les milieux identifient la question de la saine alimentation comme une priorité. Pour saisir ces opportunités, il serait bénéfique que les Ateliers cinq épices communiquent proactivement avec les partenaires de la DSP pour signaler leur intérêt et se positionner en complément des autres initiatives.

Un autre axe de développement intéressant serait d'explorer l'implication des étudiantes en diététique, qui pourraient être formées et agir comme animatrices des Ateliers. Cette approche pourrait pallier l'absence de nutritionnistes scolaires tout en offrant des opportunités de développement professionnel aux étudiantes. Bien que l'offre ait été diffusée, il n'y a pas eu de demandes significatives jusqu'à présent, mais cette piste mérite d'être approfondie, notamment dans le cadre des besoins croissants de la région en matière de formation et d'accompagnement sur la saine alimentation.

## 2.18. Analyse transversale : stratégies générales de développement

Les différents modèles de déploiement ont plusieurs points en commun.

- L'offre de services est acheminée à la Santé publique, qui a ensuite son propre mode de promotion dans les collectifs et les milieux. La santé n'a ni pouvoir d'obligation ni mandat de développement d'une offre en particulier. Elle doit les diffuser en fonction des besoins des milieux et de l'adéquation avec ses référents.
- L'offre est généralement diffusée à l'interne, mais aussi dans des instances comme la TIR-SHV ou les tables MSS-MEQ, qui en font ensuite le relais dans le milieu scolaire. C'est généralement par ce biais que les CSS sont impliqués. Parfois, il y a des vis-à-vis aux professionnel·les de promotion/prévention dans les CSS qui peuvent constituer un canal direct.
- Les écoles ont la liberté de choisir les offres qui leur conviennent le plus. C'est donc basé sur l'autonomie et la volonté de chaque milieu de déployer ou non les ateliers.
- Certaines écoles prennent contact directement avec les Ateliers cinq épices pour organiser les formations et le déploiement. La Santé publique n'est pas systématiquement mise au courant.
- En petite enfance, en théorie, le modèle est plus constant. On passe par la TIR-SHV, qui a le mandat de déployer le cadre de référence *Gazelle et Potiron* dans lequel s'inscrivent les Ateliers cinq épices. Ce sont généralement les concertations sectorielles en petite enfance (AQCPE, etc.) qui font le relais aux bureaux coordonnateurs et aux milieux.

Ces points de convergence permettent de créer un schéma générique du déploiement. Il s'agit des bases communes aux modèles régionaux qui ont par la suite été adaptées à aux réalités terrain.

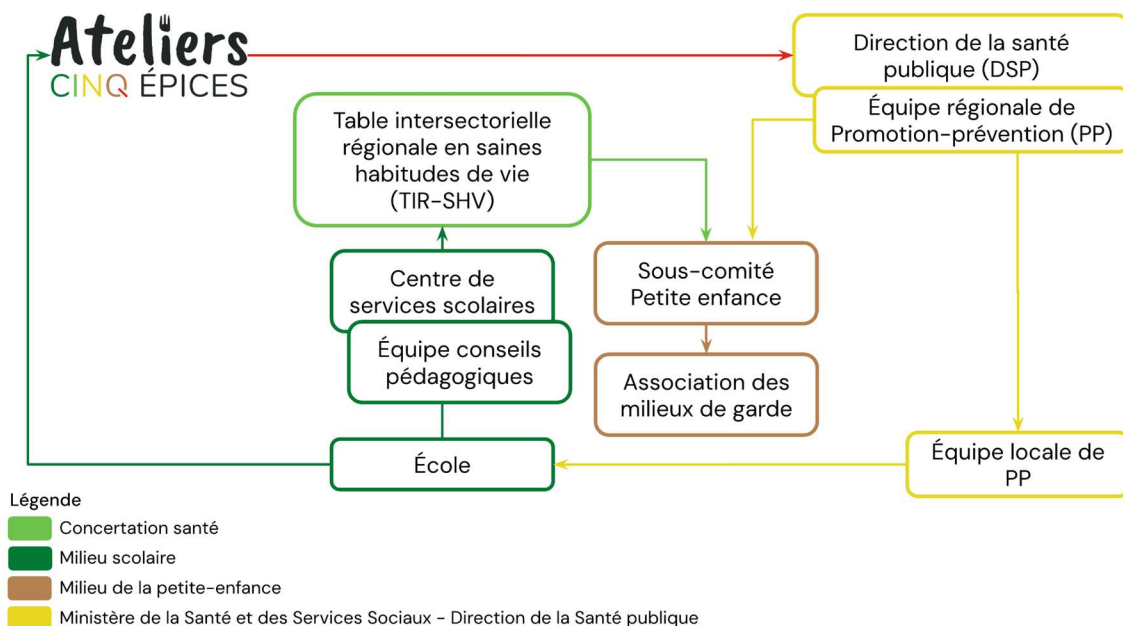


Figure 30. Modèle de déploiement générique

Ce modèle indique les principales cibles d'action pour améliorer le modèle.

1. **Priorité de la Direction de la Santé publique :** certaines DSP ont l'intervention en littératie alimentaire comme priorité, d'autres sont plus dans l'alimentation durable et la sécurité alimentaire. Il faut évaluer où se situent les ateliers dans ces priorités.
2. **Organisation interne de la Santé publique :** certains modèles sont très clairs et bien arrimés au contexte local. Dans d'autres DSP, c'est plus complexe et parfois entremêlé avec des démarches territoriales comme COSMOSS (Bas-Saint-Laurent). Parfois, il faut s'arrimer aussi à ces dernières.
3. **Liens avec le milieu scolaire :** les liens avec le milieu scolaire peuvent être diffus ou même ténus (juste en siégeant à la TIR, par exemple). Il faut s'assurer d'avoir un canal de professionnel·les (conseillères pédagogiques, par exemple) accessible.
4. **Rôle du milieu scolaire :** le milieu scolaire peut jouer un rôle inexistant, un rôle de simple transmission, un rôle de diffusion active et même un rôle important et de développement comme au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Son rôle est essentiel, car les écoles répondent aux communications de leur CSS beaucoup plus que de la DSP.
5. **Motivation/priorités école :** dans chaque milieu, le choix de déployer les ateliers est une décision liée à la motivation et aux ressources. Parfois, ce sont des enseignantes et d'autres fois des directions.

6. Soutien au déploiement : assurer des formations gratuites et des trousseaux, accompagner l'implantation, assurer du suivi et la gestion des données; voilà quelques tâches de soutien possibles à déterminer selon les capacités d'agir.

## 4. Groupe de discussion sur la pérennité

Un groupe de discussion a été organisé en mai 2024 avec des répondantes en nutrition et des intervenantes plus terrain dans les écoles ou au CSS. Ce groupe de discussion avait pour objet la pérennité des ateliers. Les discussions ont permis d'identifier quelques constats et pistes de travail en plus de tester l'idée de créer un comité consultatif pour la suite du déploiement. Voici les principaux constats en lien avec la pérennité des ateliers.

### Constat 1. La collaboration entre le scolaire et la santé est cruciale pour la réussite du projet

Sans surprise, les participantes ont réitéré l'importance d'une collaboration efficace entre ces deux secteurs centraux au projet. Cette collaboration permet une meilleure coordination avec les écoles et autres milieux d'implantation. Certaines régions ont fait des pas supplémentaires en embauchant des ressources à cette fin au sein du Centre de service scolaire (Saguenay–Lac–Saint–Jean) ou en créant une instance qui fait le pont entre les milieux (Le Bon goût frais des Îles). Cet aspect est connu et reconnu par toutes, mais il est bon de le rappeler d'entrée de jeu.

### Constat 2. La collaboration au sein des milieux d'implantation est aussi centrale

Plus localement, il y a aussi des besoins de collaboration et de coordination au sein même des milieux d'implantation. Ce point, ressorti dans l'enquête par questionnaire, a été réitéré par lors du groupe de discussion. La plupart du temps par contre, le déploiement des ateliers se fait sur la base d'initiatives et de motivations plus individuelles. Aussi, dans le trio des obstacles (local–aliments–temps), c'est toujours le temps qui crée le plus d'enjeux. La collaboration entre les acteurs scolaires devient alors une façon d'optimiser l'implantation des ateliers, comme le rappelaient certaines participantes (verbatim):

- « Avec l'aide en classe, tu sais les éducatrices au service de garde sont amenées à s'impliquer dans les classes pour la planification puis l'organisation des activités ».
- « [...] plus la partie théorique, ça aussi tu sais les enseignants peuvent reprendre une partie du travail pour que ça forme un tout au niveau du projet Atelier cinq épices. ».

- « Des équipes collaboratives qui se faisaient [entre les enseignantes et le service de garde]. Donc c'est sûr que c'est la clé, que tout le monde soit formé dans le milieu, puis que tout le monde se partage les tâches qui sont à faire. Comme on dit, si on donne 4 ateliers, *ben* l'épicerie peut être fait une seule fois ».

Bref, la collaboration entre les enseignantes et les services de garde est certainement une piste qui permet d'optimiser la réalisation des ateliers.

### **Constat 3. C'est plus facile d'implanter les ateliers quand il y a un projet éducatif qui inclut le volet de cuisine-nutrition**

Les participantes ont rappelé que l'engagement institutionnel de l'école est quand même facilitant (verbatim).

- « Les activités sont inscrites dans le projet éducatif de l'école et sont reconnues par la direction, puis par l'équipe-école comme faisant partie de cette année. On va cuisiner, puis ça fait partie des activités qui sont à l'horaire, c'est peut-être plus facile d'essayer de collaborer ».
- « Puis quand c'est reconnu justement dans le projet éducatif, c'est à ce moment-là que la direction est peut-être plus encline à justement trouver des sous pour mobiliser une personne-ressource. Tu sais, on sait que ça se fait là de dégager des sous au sein même d'un centre de services scolaire pour que la personne soit capable justement d'essayer d'enligner ça dans les écoles ».
- « Quand c'est inscrit au projet éducatif de l'école, la direction, puis les enseignants, puis toute l'équipe-école sont mobilisés. Bien c'est là que c'est facile de travailler en collaboration ».

Certaines participantes ont aussi donné des exemples pour illustrer comment l'engagement de la direction peut aider l'implantation plus structurée des ateliers dans l'école (verbatim) :

- « On est toutes en train de le vivre, mais les directions, ils sont hyper impliqués. Quand ils ont ouvert les postes dans leur école, une des premières choses qu'il y avait c'était si tu viens ici, [...] on va faire de la cuisine, ce n'est pas une option. Il y a même des directeurs qui ont imposé tant de plages horaires par cycle de 10 jours qui sont attribuées au programme. Les gens au service de garde aussi ont été obligés, mais ils étaient super contents de le faire là, de suivre des formations ».

### **Constat 4. Il y a encore quelques pistes originales de déploiement à explorer**

Enfin, un dernier constat est qu'il y a encore des pistes d'innovation possible pour les activités proposées par les Ateliers cinq épices et que les milieux ont à apprendre les uns des autres.

Les participantes ont souligné deux exemples (verbatim) que nous reprenons ici pour illustrer :

- « [...] je voulais souligner l'idée vraiment géniale de [nom anonymisé] de travailler en multi-génération, avec des groupes de femmes retraitées. Donc tu sais, ça va être vraiment un beau bassin de gens qui ont du temps, qui ont envie de s'impliquer, qui peuvent venir à l'école, s'occuper des achats. C'est pour essayer de venir aider les enseignantes, les écoles, les éducatrices, [...] je trouvais que c'était vraiment une belle collaboration ».
- « Élargir un peu, faire le pont avec les camps de jour ou les organismes communautaires ».

### **Constat 5. Il faudrait créer une communauté autour du projet**

Le dernier constat est d'ailleurs celui qui a terminé l'exercice de groupe de discussion et il nous apparaît comme la piste la plus porteuse et la plus réalisable à court terme. Le constat des participantes est que les ateliers se déploient depuis bientôt 15 ans, mais que les milieux travaillent peut-être un peu de façon isolée. Une façon de pérenniser les ateliers est de générer un lien affectif autour du projet et une communauté qui implante les activités.

Les pistes qui ont été mentionnées qui vont en ce sens sont les suivantes :

1. Valoriser les milieux qui implantent les ateliers en leur offrant une reconnaissance formelle (accréditation, logo, etc.);
2. Valoriser et reconnaître les bons coups et les milieux qui innovent lors d'événements périodiques;
3. Créer une communauté de pratique autour du projet;
4. Mettre sur pied un comité consultatif composé de gens des milieux pour orienter le projet.

## Conclusion et pistes de développement

L'enquête dans les milieux, les entrevues et le groupe de discussion l'ont confirmé à nouveau : le programme des Ateliers cinq épices en est un de qualité. Il est apprécié par les professionnel·les et les milieux, mais souffre parfois du contexte d'implantation (disponibilité des milieux) et de son pilotage bi-ministériel (articulation éducation/santé).

Dans ce contexte, les pistes de travail et de pérennisation du programme ont beaucoup moins à voir avec son contenu qu'avec sa coordination et l'animation de sa communauté.

Ce rapport a montré que, malgré un modèle de déploiement générique commun qui sous-tend toutes les réalités régionales, chaque région a ses particularités, ses enjeux et ses pistes de développement. Le futur du programme passe donc par une approche ciblée par région qui exploite les créneaux et opportunités particulières que chacune leur offre.

En même temps, le développement demeure dépendant de décisions stratégiques à plus hauts niveaux qui concernent, entre autres :

1. Son financement;
2. Le développement d'un programme en alimentation scolaire;
3. Les volontés et mécanismes de coordination entre le milieu de la santé et de l'éducation;
4. Les ressources disponibles pour les centres de services scolaires.

Un travail de positionnement et de représentation demeure pour l'organisme. Cependant, nos pistes de développement que nous introduisons ici-bas sont celles qui dépendent plus directement de l'organisation elle-même.

### ***Piste 1. Créer une communauté autour de l'initiative***

La principale piste de développement, et qui est à 100% sous le contrôle de l'organisation, est celle mentionnée par le groupe de discussion. Il s'agit de générer un lien affectif autour du projet des Ateliers cinq épices. Cela permettrait de créer une communauté formée des personnes qui implantent les activités dans leur milieu.

Les pistes mentionnées allant dans ce sens sont les suivantes :

1. Valoriser les milieux qui implantent les ateliers en leur offrant une reconnaissance formelle (accréditation, logo, etc.);
2. Valoriser et reconnaître les bons coups et les milieux qui innovent lors d'événement périodiques;
3. Créer une communauté de pratique autour du projet;
4. Mettre sur pied un comité consultatif composé de gens des milieux pour orienter le projet.

### ***Piste 2. Développer une approche de développement des affaires axée sur la mobilisation***

Les Ateliers cinq épices se sont développés selon la fonction de formation des animatrices dans les milieux avec des animatrices régionales qui formaient et coordonnaient le projet dans les régions. Ces dernières étaient la plupart du temps associées au milieu de la santé.

Les analyses régionales révèlent de nouvelles pistes de développement. En plus d'une fonction de transfert de connaissances et de soutien au milieu qui caractérise actuellement les Ateliers cinq épices, il serait possible d'envisager fonction de développement des « affaires » ou de mobilisation. Cette fonction permettrait de mieux capter les opportunités, de s'arrimer aux initiatives plus larges et s'assurer de la notoriété de l'initiative dans les régions. On remarque d'ailleurs que certaines régions qui ont créé des organisations de coordination et de développement, comme aux Îles-de-la-Madeleine, ont eu du succès. Ce n'est d'ailleurs pas le rôle des DSP de faire ce développement puisqu'elles doivent promouvoir un ensemble d'offres de services aux milieux. Il est aussi plutôt ardu d'effectuer cet exercice par l'équipe des Ateliers cinq épices, puisqu'elle est relativement éloignée du terrain. Bref, il manquerait peut-être un maillon ou une fonction à activer dans les régions pour favoriser un meilleur positionnement de l'initiative. D'ailleurs, la piste de développement précédente pourrait servir de pépinière pour faire émerger ces leaderships régionaux.

### ***Piste 3. Améliorer la gestion et la circulation de l'information***

Plusieurs répondantes de la Santé publique ont confirmé que malgré la diligence et la bonne volonté de l'équipe des Ateliers cinq épices, la circulation de l'information était problématique. En effet, les milieux ne partagent pas systématiquement les ateliers en cours ou les suites données aux formations<sup>3</sup> avec l'équipe des Ateliers cinq épices.

---

<sup>3</sup> On entend ici le fait qu'une fois qu'un milieu a reçu la formation offerte par les Ateliers cinq épices, il n'y pas nécessairement un suivi sur la mise en œuvre des ateliers (parmi les personnes formées: Qui anime ? Qui n'anime pas ? Est-ce que l'implantation et le démarrage se sont bien déroulés...)

Mais, encore plus, l'information sur les milieux actifs n'atteint pas la Santé publique, qui pourrait s'en servir comme levier pour développer d'autres initiatives. Développer un système de gestion des données de suivi serait bénéfique pour le partage de l'information à toutes les parties prenantes du projet.

***Piste 4. Identifier et occuper les marchés de niche en s'arrimant aux initiatives plus larges***

Certaines régions ont des marchés de niche à développer. Que l'on pense aux populations anglophones qui ont besoin d'outils traduits ou aux Premières Nations pour qui le programme devrait être révisé avec une option d'adaptation culturelle. Le gouvernement fédéral est probablement un bon allié pour de tels développements.

Plusieurs DSP ont mentionné que les priorités en alimentation sont davantage tournées vers les systèmes alimentaires durables et la sécurité alimentaire (faire le lien entre les compétences culinaires et le budget d'alimentation, par exemple). Bien entendu, l'argument que la littératie alimentaire est un aspect des enjeux plus larges peut facilement être mis de l'avant. Cependant, concrètement, les ateliers de cuisine-nutrition auront avantage à s'arrimer plus spécifiquement à ces démarches pour demeurer pertinents. En effet, on remarque dans nos schémas de déploiement que les initiatives concertées en systèmes alimentaires territoriaux sont souvent parallèles au déploiement des ateliers par la Santé publique.